



# Journal Officiel de la République Tunisienne

## Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Jeudi 12 Chaouel 1433  
30 août 2012

N° 104

28<sup>ème</sup> année

*L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces*

## Sommaire

<b>Constitution de Sociétés</b>	
Sociétés à responsabilité limitée .....	5634
Sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée .....	5637
<b>Gestion de Sociétés</b>	
Homologation de résolutions .....	5638
<b>Fonds de Commerce</b>	
Vente et location de fonds de commerce .....	5652
<b>Associations, Partis, Syndicats et Syndics</b>	
Associations.....	5654
<b>Actes Judiciaires</b>	
Ventes aux enchères publiques .....	5658
Avis aux créanciers.....	5660
<b>Convocations</b>	
Sociétés anonymes et Sociétés à responsabilité limitée.....	5661
<b>Actes Administratifs</b>	
Avis au public .....	5663
<b>Divers</b>	
Rectificatifs .....	5664

# CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS

## Sociétés à responsabilité limitée

### Constitution d'une Société à Responsabilité Limitée

#### Société Générale de Services Administratifs

##### SGSA

##### Matricule Fiscal : 1256196D/A/M/000

Par acte sous seing privé en date du 21/6/2012, enregistré à la Recette des Finances la Marsa en date du 21/6/2012, Quittance n°57085 sous le n°12503709, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 22/8/2012 sous le n°D0121942012, il a été constitué une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : Société Générale de Services Administratifs SGSA.

Objet social : - Assistance administrative des entreprises,

- Assistance administrative et commerciale des entreprises notamment

pour les opérations d'importation et d'exportation des marchandises

Capital social : 1.000,000 Dinars divisé en 100 parts sociales de dix dinars chacune.

Siège social : 4 rue Jeddah cité el Habib La Marsa

Durée : 99 ans.

Gérance : la gérance est confiée à Madame Latifa Ben Romdhane pour une durée de vingt ans.

Droits des Associés relatifs à la consultation des registres sociaux. Les associés peuvent consulter les documents et registres mentionnés aux articles 11 et 11 bis du Code des Sociétés Commerciales qui sont déposés au siège social, pendant les horaires habituels de travail de la société.

2012T05505SRLB1

### Constitution d'une S.A.R.L

#### Sté ALHAKIKA NEWS

##### Matricule fiscal : 1259935/D/A/M/000

Suite d'un acte juridique en date du 9/7/2012, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela Tunis sous n°12503314, Quittance n°41648 en date du 9/7/2012 et qui a été déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous n°D0122002012 en date du 24/8/2012, une S.A.R.L a été constitué :

Dénomination : Sté ALHAKIKA NEWS

Activité : Presse électronique, diffusion et arts graphiques

Capital : 10 mille dinars

Durée : 99 ans

Gérant : Mr Marzouk Mehrez, avec tous les pouvoirs étendus.

2012T05507SRLB1

### Constitution d'une SARL

#### MF : 1262845 C / P M 000

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances de Oued Ellil le 22 Août 2012 sous le n°12502545, Quittance n°M036841 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Manouba le 25 Août 2012 sous numéro D2618822018. Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Société La Méditerranéenne de commerce MEDCOM

Objet : Alimentation Générale et Commerce de Produits d'Entretiens en Gros

Durée : 99 ans

Capital : 10.000 Dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Oued Ellil 2021 Manouba

Gérance : Mr. Lassad Kethiri et Mr. Issam Soltani sont nommés deux gérants pour une durée indéterminée avec les pouvoirs les plus étendus.

2012T05511SRLB1

### Constitution d'une SARL

Suivant statut enregistré à la recette des finances rue El Jazira le 30/6/2012 sous 12502105, quittance n°M043037. Dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal

de Tunis le 25/8/2012 sous le n°D0122022012. Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Boulangerie de l'Avenir.

Siège social : 16 rue Jnina Montfleury – Tunis.

Objet : production et vente du pain.

Capital social : 60.000D.

Durée : 99 ans.

Gérant : Monsieur Ayed Ben Ammar Ben Salah est nommé gérant de la société pour durée indéterminée.

2012T05516SRLB1

### Constitution d'une S.A.R.L

#### Matricule fiscal : 1263148M/A/M/000

Suivant acte S.S.P daté du 25/8/2012 enregistré à la recette des finances Sidi Hassine Tunis le 25/8/2012 sous le numéro 12502168 quittance n°025263 dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis 2 sous le n°D409802012 en date du 28/8/2012.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Sté Justrust.

Siege social : Ras Jdir Cité Ennour El Agba N°07.

Capital social : Cinq mille dinars.

Durée : 99 ans.

Objet : Vente en gros textiles

Gérance : Monsieur Mohamed Ben Moncef Ben Hssine Chebbi est nommé gérant de la société avec tous les pouvoirs énoncés aux statuts.

2012T05552SRLB1

### Société «Tayssir Inter Trade»

Suivant acte sous seing privé daté du 26 mai 2012, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Tunis le 1 juin 2012, enregistrement n°12502048, quittance 2426, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal Ariana le 28/8/2012 sous le numéro D0320492012, il a été créé une SARL aux caractéristiques suivantes :

1- Dénomination sociale : Société Tayssir Inter Trade.

2- Capital social : 1.000 Dinars.

3- Siège social : Résidence Tej Irrouki  
App C-2-6, Rue Abdallah Zouaghi,  
Ennasr 2, Ariana.

4- Objet : Vente en gros produits  
divers.

5- Durée : 99 ans.

6- Gérance : Nedra Debbèche.

La gérance

2012T05555SRLB1

---

**Constitution d'une société à  
responsabilité limitée**

**MF : 1260706H/A/M/000**

Suivant acte sous seing privé en date  
du 18/4/2012 enregistré le 9/7/2012 à  
la recette des finances de Beni  
Khalled, Quit M012449, n°  
d'enregistrement 12500754 et dont  
deux copies de chacune ont été  
déposées le 16/08/2012 au greffe du  
tribunal de première instance de  
Grombalia sous le n° D 0718492012 a  
été constitué une société à  
responsabilité limitée :

Raison sociale : Société La  
Menuiserie Générale.

Siège social : Batrou 8030 Grombalia.

Capital : 1000 Dinars

Objet : Fabrication et  
commercialisation de meubles en  
bois, en métal, en rotin et en  
aluminium.

Durée : 99 ans

Gérant : Mme Ben Said Bahija.

2012R03306SRLB1

---

**Constitution société à  
responsabilité limitée**

**Maghreb Outsourcing**

**Matricule fiscal : 1262379/X/A/M/000**

Suivant acte sous seing privé en date  
du 20/6/2012 enregistré à la recette  
des finances de Bouargoub le  
30/07/2012, quittance n°M009543,  
enregistrement n°12500465 dont  
deux exemplaires des statuts ont été  
déposés au greffe du tribunal de  
première instance de Grombalia le  
27/8/2012 sous le N°D0718892012.

Il été constitué une société à  
responsabilité limitée :

Raison sociale : Maghreb Outsourcing  
"MOS".

Siège social : Rue de Cosmos Zone  
Industrielle Grombalia 8030.

Capital social : 400.000 DT.

Objet social : La fabrication, la sous-  
traitance et l'injection de tout type de  
composants en plastique.

Durée : 99 ans.

Gérance : Monsieur Ameer Kalai est  
nommé gérant de la société pour  
toute sa durée avec tous les pouvoirs  
énoncés aux statuts les plus étendus.

2012R03325SRLB1

---

**Constitution de société à  
responsabilité limitée**

**MF : 1250641/c**

Suivant acte SSP en date du 2/5/2012  
enregistré à la recette des finances de  
Boumhel en date du 10/5/2012 sous  
le numéro 12501297 quittance  
n°M018844 dont deux exemplaires  
ont été déposés au greffe du tribunal  
de première instance de Ben Arous  
sous le n°D021824012 en date du  
27/8/2012.

Il a été constitué une SARL :

Dénomination : Transite Transport  
Tunisie (3T).

Siège social : Résidence Lella Béya  
4-4 Boumhél Al Bassatine Ben Arous.

Capital : 15 000.000 Dinars.

Objet : Services annexes / transport  
terrestre.

Durée : 99 ans.

Gérance : Monsieur Mohamed  
Nejmeddine Ben Slimène.

2012R03326SRLB1

---

**Constitution d'une S.A.R.L**

Suivant statuts enregistré à la recette  
de l'enregistrement des actes de  
société à Sousse le 09/08/2012 sous  
n° 2501970, Quittance n°M002188,  
dont deux exemplaires ont été  
déposés au greffe du tribunal de  
première instance de Sousse (API) le  
24/08/2012 sous le n° D276742012. Il  
a été constitué une SARL :

Dénomination : Société «CBS WAN TN

Capital social : 200.000 Dinars.

Durée : 99 Ans.

Objet : Travaux publiques et de  
bâtiment.

Siège social : Rue de la Mosquée -  
Cité Ezzayatine - Enfidha.

Gérant : Mr Sahbi Moussa avec les  
pouvoirs les plus étendus

MF : 12618611Y

2012S02175SRLB1

---

**Constitution d'une S.A.R.L**

**Sté Visuel Service Distribution  
000/M/A/1259144D**

Suivant statuts, enregistré à la recette  
d'enregistrement des actes de  
sociétés à M'Saken le 16/2/2012, n°  
d'enregistrement 12500477 quittance  
M011682, deux copies ont été  
déposés au tribunal de 1ère instance  
de Sousse, N°D091112012 du  
24/08/2012.

Dénomination : Sté Visuel Service  
Distribution S.A.R.L

Siège social : Imm Moncef Bouhlel,  
avenue Farhat Hached 4070  
M'Saken,

Objet social : Vente en gros de  
lunettes optiques solaires et  
accessoires.

Capital : Dix Milles Dinars  
(10 000 DT).

Durée : 99 ans.

Gérance : Monsieur Bechir Gassab  
est nommé gérant de la société avec  
les pouvoirs les plus étendus.

2012S02181SRLB1

---

**Constitution d'une SARL**

Suivant statuts enregistré à la recette  
de l'enregistrement des actes de  
sociétés à Sousse le 24/8/2012 sous  
n°12502038 Quittance n°M002259,  
dont deux exemplaires ont été  
déposés au greffe du tribunal de  
première instance de Sousse (API) le  
27/8/2012 sous le n°D276752012. Il a  
été constitué une SARL :

Dénomination : Société «Chiba  
Conseil & Assistances» «CCA»

Capital social : 3.000 dinars

Durée : 99 ans

Objet : Bureau d'étude, conseil et  
assistance

Siège social : 28 rue Beyrem Ettounsi  
- Cité Ettaamir - Sousse

Gérant : Mr Ridha Chiba avec les pouvoirs les plus étendus.

MF : 1262960/E.

2012S02189SRLB1

---

### **Constitution d'une SARL**

#### **L'innovation Technologique «INNOTEK »**

Suivant acte sous seing privé en date du 02 mai 2012, enregistré le 04 juin 2012 à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés de Sfax, sous le numéro 12502614 quittance numéro M002764, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'agence de promotion de l'industrie de Sfax, le 15 août 2012, sous le n° D256002012, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : L'innovation Technologique « INNOTEK ».

Siège social : Route El Ain km 2 - Sfax.

Capital social : 1.000 dinars.

Objet : Installation et maintenance des appareils électriques, électroniques et informatiques.

Durée : 99 ans.

Gérance : Monsieur Salem Ben Mohamed Dhouib est nommé gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2012X01742SRLB1

---

### **Société café Kallel et fils**

#### **S.A.R.L au capital de 130.000,000 DT**

Suivant les statuts enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 24 août 2012, quittance n° M004147, enregistrement n° 12503859, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de l'API de Sfax le 24 août 2012 sous le n° D256192012, il a été constitué la société suivante :

- Forme : Société à responsabilité limitée.

- Dénomination : Société café Kallel et fils.

- Siège social : 14, rue Ezzouhour Chihia - Sfax.

Objet : Torréfaction de café.

Capital : 130.000,000 DT.

Durée : 99 ans.

Gérance : Moharned Mekki Kallel 1er gérant.

Soufiène Kallel 2ème gérant.

M.F : 1262970G/A/M/000

2012B01232SRLB1

---

### **Infinity Commercial**

#### **SARL au capital de 2 000 Dinars**

#### **Route de Gremda Merkez Sahnoun km 7,5 Sfax**

#### **MF : 1263163L**

Suivant acte sous seing privé en date du 23 août 2012 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 27 août 2012 sous le n° 12503872, quittance M004160, il a été constitué une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : commerce en gros produits divers.

Capital : 2 000 Dinars divisé en 200 parts de 10 Dinars chacune.

Dénomination sociale : Infinity Commercial.

Siège social : Route de Gremda Merkez Sahnoun km 7,5 Sfax.

Durée : 99 ans.

Les documents et registres mentionnés aux articles 11 et 11 bis du code des sociétés commerciales doivent être déposés au siège social.

- Gérance : attribuée à Monsieur Hassan Ben Hechmi Jribi pour une durée illimitée avec les pleins pouvoirs.

Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax le 27 août 2012 sous le n° D256212012.

2012B01239SRLB1

---

### **Constitution d'une SARL**

Suivant statut enregistré à la recette des finances El Krib le 16 août 2012 sous n°12500505, quittance n° M005223 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Siliana le 25/8/2012 sous le n° 406. Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Société Gharsallah de Commerce «MKM».

Siège social : Ain Gharsallah El Krib Siliana

Objet : commerce des fruits et légumes en gros.

Capital : 1.000 D.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mme Kaouther Abrabbah Arfaoui.

2012L00078SRLB1

---

### **Constitution d'une S.A.R.L**

#### **Société Korba Plast**

#### **MF : 1261221N/A/M/000**

Suivant acte S.S.P. en date du 03 août 2012 enregistré à la recette des finances de Korba le 03 août 2012 sous le n°12501336, quittance n° M022090, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Nabeul sous le n° D5117062012 en date du 14/08/2012, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Société Korba Plast.

Siège social : Cité Ennajeh, Tazarka.

Objet social : Transformation et fabrication de matière plastiques.

Capital social : Cinquante Mille dinars (50.000 DT).

Durée : 99 ans.

Gérance : Mme Giovanna Tanzi a été nommé gérante de la société et Mme Sandra Pinho a été nommée cogérante de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2012N01201SRLB1

---

### **Constitution d'une SARL**

Suivants statuts enregistré à la recette des finances El Mansoura en date du 21 juin 2012, quittance n°M032638, enregistrement n°12501284 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Kairouan le 27/8/2012 sous le numéro D1011762012.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Société Lycée Ennajeh Hamda Bchir et fils

Matricule fiscal : 1262860/B

Siège social : Rue Yahia Ibn Omar el Mansoura Kairouan  
Capital social : 60.000 dinars tunisiens  
Objet social : exploitation d'un lycée libre  
Durée : 99 années  
Gérance : Hamda Ben Sadek Ben Laroussi Bchir.  
2012H00217SRLB1

#### **Constitution d'une société à responsabilité limitée**

##### **«SARL»**

Suivant acte sous seing privée en date du 19/7/2012, enregistré à la recette des finances du Rue Tarek Ibn Zied Bizerte, le 21/7/2012 sous le numéro 12504433; quittance numéro M050796, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Bizerte le 24/8/2012, il appert qu'il a été constitué une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : DRESS AND SHOES.

Objet : Commerce de détail, de l'habillement et de prêt à porter et chaussures.

Siège social : 52 Avenue Habib Bourguiba Bizerte.

Capital Social : 3000 Dinars divisé en 300 parts en numéraire de 10 Dinars chacune.

Durée : 99 ans sauf prorogation ou dissolution anticipée.

Gérant : Yatouji Férid.

2012W00285SRLB1

#### **Constitution d'une S.A.R.L**

##### **Société STAROCK TN**

**Avenue Habib Bourguiba - 5021 Bembla**

**M.F : 1263119/G/A/M/000**

Suivant le statut enregistré à la recette des finances de Bembla le 24/08/2012 sous le n° de quittance M014104 et n°d'enregistrement 12500544, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 27/08/2012 sous le n° D154792012. Il a été constitué une société :

Forme juridique : SARL.

Dénomination : Société STAROCK TN.

Objet : La confection de prêt à porter.

Capital social : 200 000.000 Dinars.

Siège social : avenue Habib bourguiba 5021 Bembla.

Durée : 99 ans.

Gérant : Monsieur Mechaly Franc avec les pouvoirs les plus étendus.

2012P00889SRLB1

#### **Avis**

Par acte sous seing privé et enregistré à la recette des finances de Tozeur le 23 août 2012 sous le n° 12501644, quittance n° M 19144, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tozeur le 25 août 2012 sous le n° D1913482012 une SARL a été créée :

- Raison social : Société d'équipements généraux.

- Siège sociale : Av. Farhat Hached - Tozeur.

- Objet social . Ventes, installation et réparation des équipements industriels.

Durée : 99 ans.

- Gérance : Mr Mohamed Ennouri gérant de la société avec les pouvoirs étendus.

2012100094SRLB1

### **Sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée**

#### **Constitution d'une SUARL**

##### **Société Asma de Commerce**

**MF : 1259780C**

Suivant acte SSP en date du 19 juin 2012 et enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés commerciales - Tunis le 20 juillet 2012 quittance n°M3240 sous le n° 12502723, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana sous le n°D0320412012 en date du 14 août 2012.

Il a été constitué une SUARL :

Siège social : Route Raouad - Ariana

Capital : 5.000 dinars

Raison sociale : Société Asma de Commerce

Objet : Ventes matériaux de construction

Durée : 99 ans

Gérant : Chiraze Yaacoubi.

2012T05518SRUB1

#### **Constitution d'une S.A.R.L**

Suivant statut, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de société à Sousse le 22/08/2012 sous n°12502019, Quittance n° M002240, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse (API) le 28/08/2012 sous le n° D276772012. Il a été constitué une SARL :

Dénomination : Société «Casa Housse».

Capital social : 10.000 Dinars.

Durée : 99 ans.

Objet : Confection des housses et des tapis en moquette pour automobile.

Siège social : Rue Mustapha Khrayef - Messaadine 4013 M'Saken.

Gérant : Mlle Sana M'Khinini avec les pouvoirs les plus étendus.

MF : 1262981/K

2012S02199SRUB1

#### **Constitution d'une S.U.A.R.L**

##### **Société King Trade**

**S.U.A.R.L au capital de : 10.000 D**

**Siège social : Route Menzel Chaker km 4 Sfax**

Suivant acte sous seing privé en date du 22/08/2012 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés à Sfax le 24/08/2012, n° d'enregistrement 12503860, dont deux exemplaires des statuts de la société ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 27/08/2012 sous le numéro D256202012, il a constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée (S.U.A.R.L), été désigné dans l'acte ayant pour :

-Dénomination : Société King Trade.

- Objet : Vte en gros produits divers.

- Route Menzel Chaker km 4 Sfax.

- Capital : Dix mille dinars (10.000 Dinars).

- Divisé en 100 parts sociales de 100 dinars chacune.

- Durée : 99 ans.

- Gérance : Mr Med Mnaouer Rebaii a été nommé l'unique gérant de la Sté pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus.

Pour extrait

2012B01236SRUB1

---

### Constitution d'une SUARL

**Agence Creapub SUARL**

**Au capital de 10 000 Dinars**

**Rue Jamel Abdennasser n° 56 Sakiet Ezzit Sfax**

**MF : 1263175Q**

Suivant acte sous seing privé en date du 27 août 2012 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 27 août 2012, sous le n° 12503874, quittance n° M004162, il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

- Objet : agence de publicité.

- Capital : 10000 Dinars divisé en 1 000 parts de 10 Dinars chacune.

Dénomination sociale : Agence Creapub.

Siège social : Rue Jamel Abdennasser n° 56 Sakiet Ezzit Sfax.

Durée : 99 ans.

Les documents et registres mentionnés aux articles 11 et 11 bis du code des sociétés commerciales doivent être déposés au siège social.

- Gérance : la société est gérée par l'associé unique Mr Hédi Ksibi avec les pleins pouvoirs.

Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax le 27 août 2012 sous le n° D256222012.

2012B01237SRUB1

## **GESTION DE SOCIETES**

### Homologation de résolutions

#### **SOCIETES ANONYMES**

##### **Renouvellement de mandats**

**Société de mise en valeur & De développement agricole**

**«Domaine NEFERIS S.A»**

**Au capital social de 1.125.000 DT**

**Siège social : 2. Rue Yasmina - El Menzah 1**

**M.F : 736406 H.A.M.000**

**R.C : B112912003**

Du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 10 Août 2012 enregistré à Tunis 21/8/2012 sous le n°12805035, quittance n°53947 et dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de Première Instance de Tunis le 25/8/2012 sous le n° 201243411, il appert que le conseil a renouvelé le mandat de :

- Mr Mohamed Ben Cheikh, en sa qualité de Président Directeur Général

- Mr Antonio Micciche, en sa qualité de Président Directeur Adjoint

Et ce pour une durée de trois ans (2012 - 2013 et 2014) en leur conférant les pouvoirs juridiques nécessaires.

P/Avis

2012T05519SANB2

---

##### **Renouvellement de mandats**

**Société de Mise en Valeur & de Développement Agricole**

**«Domaine Neferis S.A»**

**Au capital social de 1.125.000 DT**

**Siège social : 2. Rue Yasmina - El Menzah 1**

**M.F : 736406 H.A.M.000**

**R.C : B112912003**

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 Août 2012 enregistré à Tunis 21/8/2012 sous le

n°12805034 quittance n°53946, et dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de Première Instance de Tunis le 25 Août 2012 sous le n° 201243411, il appert que l'assemblée a décidé le renouvellement du mandat des administrateurs pour une période de trois ans (2012 - 2013 et 2014).

- Mr Mohamed Ben Cheikh,

- Mr Vincenzo Micciche,

- Mr Maurizio Ghiori,

- Mr Antonio Micciche,

- Mr Charbal Yaghi.

P/Avis

2012T05520SANB2

---

##### **Extension de l'objet social**

**Modification de l'adresse du siège social et mise en conformité des statuts avec les nouvelles dispositions du Code des Sociétés Commerciales**

**AB M Management**

**SA au capital de 100.000 Dinars**

**Siège social : Route de Fouchana km7**

**1095 Sidi Hassine, Tunis**

En vertu du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 Mai 2010, enregistré à la REAS, 1er bureau à Tunis, le 15 Mai 2012, sous le n°12704105, quittance n°4945, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du TPI de Tunis, sous le n°D2410172007, le 23 août 2012, il a été décidé, à l'unanimité, ce qui suit :

- Extension de l'objet social par l'ajout de l'activité relative à la formation continue.

- Modification de l'adresse du siège social actuelle par la nouvelle suivante :

Avenue du 18 janvier 1952, 1095 Sidi Hassine, Tunis.

- Modification des articles 3 et 4 des statuts.

Mise en conformité des statuts avec les nouvelles dispositions du Code des Sociétés Commerciales.

2012T05523SANB2

**Nomination d'un Commissaire au Comptes et renouvellement de mandats d'administrateurs**

**AB M Management**

**SA au capital de 100.000 Dinars**

**Siège social : Rout de Fouchana km7**

**1095 Sidi Hassine, Tunis**

En vertu du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juin 2010, enregistré à la REAS. 1er bureau à Tunis, le 15 Mai 2012, sous le n°12804095, quittance n°4935, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du TPI de Tunis, sous le n°D2410172007, le 23 Août 2012, il a été décidé, à l'unanimité, ce qui suit :

- Nomination de la Société Jelil Bouraoui & associés en tant que commissaire aux comptes pour trois ans, soit pour les exercices 2010, 2011 et 2012 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur l'exercice 2012.

- Renouvellement des mandats des Administrateurs suivants pour trois ans, soit pour les exercices 2010, 2011 et 2012 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur l'exercice 2012 ;

- Monsieur Faouzi Elloumi.

- Madame Aouatef Elloumi El Ghoul.

- Madame Naama Elloumi Ben Chabane.

- Etablissement M.T. Elloumi SA.

2012T05524SANB2

**Homologation de résolutions**

**Société Golf Beach Hotel**

**S.A au capital de 10.000.000 dinars**

**Siège social : Avenue Habib Bourguiba Midoun Jerba**

**MF : 024833 PAM000**

**RC : B11391997**

Suivant P.V du conseil d'administration tenu le 30/6/2012 enregistré à Midoun le 3/7/2012 (récépissé n°M020390 n° d'enregistrement 12701729) dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Médenine le 13/7/2012 sous le

n°201237550 le conseil, a approuvé les comptes et bilan de l'exercice 2011 et constaté la désignation de Mlle Salsabil Ben Youssef et Mr. Moncef Mrabet comme nouveaux administrateurs de la Société.

Suivant P.V de l'assemblée générale ordinaire du 30/6/2012 enregistré à Midoun le 3/7/2012 (récépissé n°M020391 enregistrement n°12701730) dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Médenine le 13/7/2012 sous le n° 201237550, il a été : décidé d'approuver les comptes et bilan de l'année 2011 et l'affectation du résultat, ainsi que l'approbation des rapports du commissaire aux comptes et la désignation de Mlle Salsabil Ben Youssef et Moncef Mrabet comme nouveaux administrateurs jusqu'au terme de l'exercice 2013. Le présent avis a été publié dans les journaux Assahafa et La Presse du 28/8/2012.

2012T05550SANB2

**Transfert du Siège social**

**Société Magic Life Tunisie SA**

**Société anonyme**

**Au capital de : 7.000.000 dinars**

**RC : B 111651196**

**MF : 578800G**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 13 mai 2010 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés -1er bureau de Tunis le 2 juin 2010, sous le n°10706711 quittance n°8546 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 22 août 2012 sous le n°D011188296, il a été décidé de Transférer le siège social de la société à l'adresse suivante :

«Appartement n°A01, Mezzanine, Immeuble Baraka, angle Hédi Nouira et rue Médinet El Yamama -Riadh Ennasr 2- Ariana».

2012T05557SANB2

**Augmentation de capital**

**Agence de Contrôle Technique Internationale - apave**

**S.A au capital de : 1.434.000 Dinars**

**Siège social : 51 rue des entrepreneurs - Z.I Ariana Aéroport - Tunis**

**R.C : B186321996**

Selon procès-verbal du 19 juin 2012 enregistré à la recette des finances de l'Ariana en date du 22 juin 2012 sous le n°12505866, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 4 juillet 2012 sous le n°D1880096, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :

1- D'augmenter le capital social de la société de : 1 383.000 Dinars à 1 434.000 Dinars. et de modifier l'article 6 des statuts en conséquence.

2012R03300SANB2

**Approbation des Etats financiers de l'exercice 2011 et désignation d'un commissaire aux comptes**

**Agence de Contrôle Technique Internationale - apave -**

**S.A au capital de : 1434.000 Dinars**

**Siège social : 51 rue des entrepreneurs - Z.I Ariana Aéroport - Tunis**

**R.C : 186321996**

Il appert du P.V de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2012, enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 22/6/2012 sous le n°12705867, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 4/7/2012 sous le n°D1880096, qu'il a été décidé :

1- D'approuver les états financiers de l'exercice 2011 et de donner quitus entier et sans réserves aux administrateurs.

2- Désigner la Société Chaabouni d'Expertise Comptable «SOCEC» représentée par son gérant Monsieur Yahia Chaabouni en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2012 - 2013 et 2014.

2012R03301SANB2

## **Liquidation définitive**

### **La Société Collecte Céréales du Nord**

**SA au capital de : 2.000.000 dinars**

#### **Z.I Sidi Rezig Mégrine**

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 août 2012, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau de Tunis le 24 août 2012 enregistrement n°12807688, quittance n°9314, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 25 août 2012 sous le numéro 201243353, il a été décidé de :

- La clôture définitive de la liquidation de la société.

- Donner quitus entier et sans réserve au liquidateur pour sa mission de liquidation de la société.

Le liquidateur

Mouldi Khemiri

2012R03302SANB2

## **Changement de siège social de la société**

### **Société Vocal Line S.A**

**Capital : 240.000 DT**

**R.C : B246332008**

Suite de P.V du 27 juillet 2012 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 21/8/2012 sous n°12703135 quittance n°M045563 dont deux copies ont été déposées au greffe de tribunal de 1ère instance de Ben Arous sous le n°D241992008 le 27/8/2012.

Il a été décidé ce qui suit :

Changement de siège social de la société du : N°41 Rue Ibn Abi Dhief Saint Gobain Z.I Mégrine Ben Arous au 7, rue Kairaoun Beba Assal Tunis 1006.

2012R03307SANB2

## **Désignation du commissaire aux comptes**

### **DOREMAIL**

**S.A. Au capital de : 1.500.000 de Dinars 8040 Zone Industrielle Bouargoub – Lot n°30**

**M.F : N°25522F/A/M/000**

**R.C : N°B11472002**

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13

juin 2012 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 26 juin 2012 sous le numéro 12703816 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Grombalia le 19 juillet 2012 sous le numéro 201238417, que les actionnaires ont décidé de désigner Madame Héla Ouertani commissaire aux comptes pour les exercices 2012 à 2014.

2012R03309SANB2

## **Société Green Tunisie S.A**

**S.A au capital de : 200.000 DT**

### **Zone Portuaire Radès**

Suivant le PV du conseil d'administration de la société Green Tunisie réuni le 30/6/2011, enregistré à la recette des finances de Radès le 16/4/2012 quittance M011641 enregistrement n°12700580 et dont deux exemplaires ont été déposés au registre de commerce du tribunal de première instance de Ben Arous le 23/8/2012 sous le n°20124395, il ressort que la société a décidé l'acceptation de la démission de Mme Amel Denguir entant qu'administrateur et la nomination de Monsieur Imed Hadj Hassine en qualité du nouveau administrateur.

2012R03310SANB2

## **Société Tuniso-Italienne d'Email, Céramique et Colorants "EMACER S.A."**

**Société anonyme au capital de : 2.010.000 dinars**

**Siège social : 58, Av. H. Bourguiba Im. E - Bureau B5-2034 Mégrine Center**

**RC : B165391998**

**M.F : 307020E/A/M/000**

1/ Suivant P.V. de l'AGO réunie en date du 22 juillet 2011 enregistré à Ezzahra en date du 11 novembre 2011 sous le n°11703057 quittance n°M036738 dont deux copies ont été déposées auprès du tribunal de première instance de Ben Arous sous le n°201242499 en date du 16 août 2012, cinq administrateurs ont été désignés membres du C.A. de la société et le cabinet IAC "International Auditing & Consulting" a été désigné en qualité de commissaire aux comptes, et ce pour les exercices 2011,2012 et 2013.

2/ Suivant P.V. du C.A. réuni en date du 22 juillet 2011 enregistré à Ezzahra en date du 11 novembre 2011 sous le n°11703059 quittance n°M036741 dont deux copies ont été déposées auprès du tribunal de première instance de Ben Arous sous le n°201242499 en date du 16 août 2012, M. Jameleddine Aouididi a été désigné président directeur général de la société Emacer S.A. avec les pouvoirs les plus étendus et ce pour les exercices 2011, 2012 et 2013.

P /Le conseil d'administration

2012R03313SANB2

## **Homologations résolutions**

### **Assemblée générale ordinaire**

### **Société d'expansion Touristique ZITA**

#### **Société anonyme**

**Capital : 11.192.000 Dinars**

**Siège social : Souihel Zarzis**

**Registre de commerce : B197141996**

**Code fiscal : 003581Y/A/M/000**

Suivant procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du samedi 11 février 2012 à dix heures trente minutes du matin dans ses bureaux les jardins du lac, bloc B, 3ème étage lotissement 3-2-6, 1053 les jardins du lac 2, enregistré à Zarzis le dix mai 2012 sous le numéro D12700885, quittance M021648 et dont deux copies ont été déposées au tribunal de première instance de Médnine sous 1 n°201242589 du 17 août 2012.

IL a été décidé ce qui suit :

- Affectation des résultats des exercices 2007-2008-2009-2010.

- Quitus entier et sans réserves pour les membres du conseil d'administration pour les exercices 2007-2008-2009-2010.

- Renouvellement de mandat des administrateurs : Noureddine Bouaouaja, Fethi Bouaouaja et Belgacem Bouaouaja pour une durée de trois ans. Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur l'exercice 2013.

- Renouvellement mandat commissaire aux comptes M. Moncef Boussannouga pour les exercices 2009-2010-2011.



- Approbation de la décision du conseil d'administration du 13 décembre 2011 pour renouvellement mandat président directeur général M. Noureddine Bouaouaja.

Le conseil d'administration  
2012R03319SANB2

---

### **Société Maghreb Industries S.A**

**Siège social : GP1 KM 12 Boumhell**

**Matricule fiscal : 000953T/A/M/0000**

Suivant procès-verbal du conseil d'administration en date du 25/5/2012 enregistré à la recette des finances de Boumhell le 1/8/2012 sous le n°12701792, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 28/8/2012 sous le n°D1138497, il a été décidé de nommer Mr Taieb Ketari en tant que nouveau directeur général pour une durée de trois (03) années.

2012R03320SANB2

---

### **Société Al Khoutaf Ondule**

**Société Anonyme**

**Au Capital 4.000.000 dinars**

**Route de Tunis Km 13,5 - 3091 Sfax**

Il ressort du P.V. du Conseil d'Administration de la Société Al Khoutaf Ondule, réuni le 8 Août 2012 à la Société «Al-Khoutaf» route de Gabès Km 2 - Sfax, dont un extrait a été enregistré à la Recette d'enregistrement des actes de Sociétés à Sfax le 10 Août 2012, reçu n°M004023, n° d'enregistrement 12803752 et dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de première instance de Sfax le 14 Août 2012 sous le numéro B142081997, que les membres du Conseil sont mis d'accord sur l'ensemble des décisions :

1/ Article 1 : distribution des missions  
Les membres du Conseil ont décidé et approuvé de désigner Monsieur Turki Mohamed Président du Conseil d'Administration.

2/ Article 2 : Approbation de mettre fin de la mission du Directeur Général actuel Monsieur Abdeljalil Hentati à partir 8/8/2012.

3/ Article 3 : Désignation du Directeur Général

Approbation de la désignation de Monsieur Helmi Ouali Directeur Général de la Société avec tous les pouvoirs, suivant la Loi, et ce à partir du 08/08/2012 pour le même mandat 2012 - 2013 et 2014.

4/ Article 4 : Désignation du Directeur Général Adjoint :

Suite à la proposition du Directeur Général, il a été décidé de désigner Monsieur Taher Affes Directeur Général Adjoint à partir du 8/8/2012 pour le même mandat 2012, 2013 et 2014.

5/ Article 5 : Désignation du Comité de Contrôle:

Le Conseil d'Administration a décidé de désigner Messieurs Turki Mohamed, Maalej Istabrak, Mhiri Riadh et Bejjar Hassen représentant de la Société Al Khoutaf comme membres du Comité de Contrôle pour le même mandat 2012 - 2013 et 2014.

6/ Article 6 : Pouvoir pour formalité

Tous les pouvoirs ont été accordés au porteur d'une copie ou exemplaire de ce PV pour accomplir les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication exigés par la Loi.

Le conseil d'administration  
2012R03323SANB2

---

### **Société « Les Aliments composés du Nord » en abrégé « ACN » S.A.**

**Société Anonyme**

**Au capital de 5.800.000 Dinars**  
**Zone industrielle de Soliman Nabeul**

**RC: Grombalia n° B0717412006**

**M F : 841057X**

Suivant P. V. de l'assemblée générale Ordinaire en date du 29/6/2012, enregistré à la recette des finances de Soliman le 30/7/2012 sous le n° 12701619 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Grombalia le 23/8/2012 sous le n° 201243093; il appert que les actionnaires de la société ont décidé de:

- Approuver les états financiers de l'exercice 2011.

- Affecter les résultats l'exercice 2011.

- Réélire les membres du conseil d'administration pour une période qui s'achèvera avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

- Renouveler le mandat de Monsieur Ammar Amri comme commissaire aux comptes de la société pour une période qui s'achèvera avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

2012S02191SANB2

---

### **Ouverture d'Agence**

**P.C RETAIL OUTLET**

**Société Anonyme**

**Capital Social : 500.000 Dinars**

**Siège Social: Rue de Mauritanie**  
**Imm Ichbilia Mezzanine n° 2, Sfax**

**R.C : Sfax N° B 118412001**

**M.F : 418325 L**

Suivant le procès verbal des délibérations du conseil d'administration en date du 5/11/2009, enregistré à la recette d'enregistrement des actes des sociétés à Sfax le 19/7/2012 sous le n° 12803447 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du registre de commerce du tribunal de première instance de Sfax en date du 16/8/2012 sous le n° D 8185401 n° de dépôt 201242473, le conseil d'administration a décidé l'ouverture d'une agence à l'avenue de l'indépendance n°38 Bardo 2000 Tunis.

Le présent avis a été publié aux journaux Essabah du 25/8/2012 et Le Temps du 23/8/2012.

2012X01773SANB2

---

### **Ouverture d'Agence**

**P.C RETAIL OUTLET**

**Société Anonyme**

**Capital social : 500.000 Dinars**

**Siège social : rue de Mauritanie**  
**Imm Icbbilila**

**Mezzanine n° B, Sfax**

**R.C : Sfax n° B 118412001**

**M.F : 418325 L**

Suivant le procès verbal des délibérations du conseil

d'administration en date du 28/11/2011, enregistré à la recette d'enregistrement des actes des sociétés à Sfax le 7/8/2012 sous le n° 12803682 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du registre de commerce du tribunal de première instance de Sfax en date du 17/8/2012 sous le n° D 8185401 n° de dépôt 201242711, le conseil d'administration a décidé l'ouverture d'une agence au 18, rue des Martyrs Elmourouj 1 Ben Arous.

Le présent avis a été publié aux journaux Essabah et Le Temps du 23/8/2012.

2012X01774SANB2

## **SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE**

**Société Tuniso-Espagnole des Technologies des Eaux**

**Société à responsabilité limitée**

**au capital de : 204.000 Dinars**

**Siège social : Route de Mateur km 7 La Manouba 2010.**

**Matricule fiscal : 825940Y**

**RC : B18372003**

1/ Suivant contrat de cession de parts sociales enregistré à la recette des finances de la Manouba le 18 mars 2009 sous le n°09100795, quittance n°M018297, la société Sistema Azud S.A, cède gratuitement à la société Inoplast S.A, mille vingt (1020) parts sociales, représentant la totalité de sa participation dans le capital social de la société Tuniso-Espagnol des Technologies des Eaux «STETE».

2/ Suivant contrat de cession de parts sociales enregistré à la recette des finances de la Manouba le 30 mars 2010, sous le n° 10101067, quittance n°M021867, la société Inoplast S.A, cède à Mr Sami Hachicha, une part sociale (1) à la somme de cent dinars (1 00DT) soit à la valeur nominale de la part.

3/ Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire tenue le 28 juin 2010, enregistré à la recette des finances de la Manouba le 7 août 2012, sous le n°12803499, quittance n°M054651, les associés ont décidé ce qui suit :

- L'approbation des états financiers relatifs aux exercices 2007,2008 et 2009.

- Donner quitus entier, définitif et sans aucune réserve au gérant de 10 société Mr. Mustapha Kouboa pour sa gestion durant les exercices 2007,2008 et 2009.

- Le renouvellement du mandat du gérant Mr. Mustapha Koubaa pour une durée de deux ans à savoir 2010 et 2011.

- Le renouvellement du Mandat du commissaire aux comptes; la société Audit Révision Conseil «ARC» Il représenté par Mr. Fares Ben Abdallah, pour une durée de trois ans à savoir 2010, 2011 et 2012.

4/ Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire tenu le 30 Juin 2012, enregistré à la recette des finances de la Manouba le 7 août 2012, sous le n°12603498, quittance n°M054649, les associés ont décidé ce qui suit :

- L'approbation des états financiers relatifs aux exercices 2010 et 2011.

- Donner quitus entier, définitif et sans aucune réserve au gérant de la société Mr. Mustapha Koubaa pour sa gestion durant les exercices 2010 et 2011.

- La nomination de M. Zied Lahiani, en qualité de nouveau gérant de la société pour une durée de trois années à savoir 2012, 2013 et 2014.

Dépôt :

Deux exemplaires des contrats de cession de parts et des PV ci hauts cités, ont été déposés au tribunal de première instance de Manouba le 22/8/2012 sous le n°D2485603.

2012T05503SRLB2

## **Cession de parts sociales**

### **Sté Plaines Gammarth**

Suivant le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire daté du 9/1/2012 enregistré à la recette des finances la Marsa n° 12701579 quittance n° 29020 daté du 19/3/2012.

Les associés Mr Sofiene Ben Mohamed et Mr Mohamed Bou Ghrara de la société Plaines Gammarth ont décidé ce qui suit :

- Mr Mohamed Bou Ghrara cède la totalité de ses parts sociales soit 75 parts à Mr Sofiene Ben Mohamed.

Suite à cette cession Mr Sofiene Ben Mohamed détient la totalité des parts sociales de la société.

2012T05504SRLB2

## **Approbation des états financiers**

### **JURISMED**

**SARL au capital de 5.000 dinars**

**Siège social : Immeuble Sarra, 4ème étage Le Boulevard Principal**

**Les Berges du Lac 1053-Tunis**

**Matricule fiscal : 1208233X/A/M/000**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 6 Août 2012. enregistré à la recette des Finances du Lac, le 10 août 2012. Enregistrement 12707800. Quittance 71137, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de Première Instance de Tunis, le 22 août 2012 sous le n°D0121842011, il a été décidé d'approuver les Etats Financiers relatifs à l'exercice 2011, d'affecter les résultats et que quitus a été donné au gérant.

2012T05509SRLB2

## **Approbation des états financiers**

### **Jurismed Conseils**

**SARL au capital de 15.000 dinars**

**Siège social : Immeuble Sarra, 4ème étage Le Boulevard principal Les Berges du Lac, 1053 - Tunis**

**Matricule fiscal : 1200137 N/A/M/000**

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 6 Août 2012, enregistré à la Recette des Finances du Lac, le 10 Août 2012, Enregistrement 12707802, Quittance 71139, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de Première Instance de Tunis, le 22 Août 2012 sous le n°D2416272011, il a été décidé d'approuver les Etats Financiers relatifs à l'exercice 2011, d'affecter les résultats et que quitus a été donné à la gérante.

2012T05510SRLB2

## **P.V A.G.E**

### **Acte de cession de parts sociales**

**Société Meilleur Négoce et Distribution «SMND»**

**S.A.R.L au capital de 50.000 Dinars**

**Siège social : 16, Bis Rue Daghbaji -1001-Tunis**

**Mat. Fiscal : 0513686V - A - M - 000**

**R.C. Tunis B 150292001**

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire et acte de cession des parts sociales du 10 Juillet 2012 enregistré à la recette des finances avenue la Gare Tunis le 01 Août 2012 quittance n°M035536 n° Enregistrement 12104333, et Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13/7/2012 enregistré à la recette des finances avenue la Gare Tunis le 21/7/2012 quittance n°M32967 n° Enregistrement 12804170 dont 2 exemplaires de chacun ont été déposés au Greffe du Tribunal de Première Instance de Tunis le 24/8/2012 sous le n°D1506901 il a été décidé ce qui suit :

- Approbation Cession de parts sociales entre associés.
- Démission de l'ancien gérant Mr Ali Haj Ayed avec quitus.
- Nomination de deux Gérants Messieurs Amir Ayed et Mme Amira Haj Ayed, avec plein pouvoir et avec signatures sociales conjointes.

P/La société

Les Gérants

2012T05521SRLB2

### **Cession de parts sociales**

**Société «MODA SQUARE» SARL**

**M.F : 1003502P/B/000**

**RC : B0336032007**

Suivant acte sous seing privé en date du 8/10/2007, enregistré à la recette des finances El Menzah 6 le 26/12/2007, quittance n°M90329, enregistrement n°7708065 et suivant AGE en date du 15/12/2007, enregistré à la recette des finances El Menzah 6 le 26/12/2007, quittance n°M90336, enregistrement n°7708066 et suivant AGO en date du 7/8/2012, enregistrée à la recette des finances El Menzah 6 le 10/8/2012, quittance n°M70627, enregistrement n°12505249 et suivant

rapport du commissaire aux comptes en date du 6/8/2012 et suivant la mise à jour des statuts enregistrée à la recette des finances El Menzah 6 le 26/12/2007, quittance n°M90315, enregistrement n°7708064 dont deux exemplaires, de chaque acte, ont été déposés au greffe du tribunal de première instance d'Ariana le 23/8/2012 sous le n°201243084, la totalité des parts sociales de Mohamed Ben Makhlof a été cédé au profit de Mustapha Ben Makhlof à raison de 1 part (de valeur 100d) et au profit de Madame Sorya Zellagui épouse Ben Makhlof à raison de 49 parts (de valeur 4900d). Les associés ont décidé l'augmentation du capital social d'un montant de quatre cent mille dinars. Le capital social est ainsi porté à quatre cent dix milles dinars.

2012T05525SRLB2

**Société de Promotion Immobilière «SAM Immobilier»**

**SARL au capital social de 1 200.000 Dinars Tunisiens**

**Siège social : 43 Av UMA Immeuble SAM immobilier la Soukra**

**MF : 1151383B**

**RC : B2491232010**

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21/8/2012 enregistré à la Recette des Finances Rue El Jazira sous le n°12702509, en date du 21/8/2012 et dont deux originaux ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°D2413482010 en date du 27/8/2012, il a été stipulé ce qui suit :

- Nomination de Monsieur Abid Jalel un nouveau gérant au lieu de Monsieur Kammoun Mohieddine et modification de l'article 14, paragraphe 3 des statuts de la société.

2012T05536SRLB2

**DIDACTICS SARL**

**MF : 1197477EAM000**

Suivant PV enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 7/8/2012, sous le n° 12602904 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de première instance d'Ariana sous le

n°D316852011 le 15/8/2012, il est approuvé le changement de gérante de Mlle Ikram Zouaoui à Mme Samira Slimen.

2012T05540SRLB2

**Société COOL CAR**

**SARL au capital de 150 000 DT**

**MF : 1102100B/A/M/000**

**RC : B0343792009**

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27/7/2012 enregistré à la recette des finances Ettadhamen en date du 27/8/2012 sous le n°12502647 suivant quittance n°M045165 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère Instance d'Ariana sous le n°D033092009 en date du 27/8/2012

Il a été convenu ce qui suit :

- Dissolution de la société de la société COOL CAR.
- Nomination de Mr Bouzidi Saber Ben ElHabib liquidateur de la société COOL CAR.

2012T05543SRLB2

**Approbation des actes de cessions de parts et**

**Modification de la forme juridique**

**«Société SIGNORNI» SARL**

**M.F : 1233794X/A/M/000**

Suivant PV de l'AGEO du 28/6/2012, enregistré à la recette des finances de la Marsa, le 7/7/2012 sous n°12504013 Quittance n°M61900, dont 2 exemplaires ont été déposés le 18/7/2012 au Greffe du Tribunal de Tunis sous le n°D243312012 il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des actes de cessions de parts

- Transformation de la forme juridique de la société d'une société unipersonnelle à responsabilité limitée à une société à responsabilité limitée.

- Mise à jour du statut.

2012T05547SRLB2

**La Sté GALIA SAUVEUR ET CIE****au capital 100.000d****Siège social : rue 10 Said Aboubaker Tunis****MF : 1000992/j**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société en date du 01/4/2011 enregistré à la recette des finances de rue de La Gare de Tunis sous n° 12504522 quittance n°M036819 et deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis le 11/8/2012 sous le n°201241838

Il a été décidé ce qui suit : La Société Galia Sauveur et Cie SUARL au capital cent mille Dinars Nomination de Mr Galia Sauveur liquidateur de la société et la cessation définitive de la Société GALIA SAUVER ET CIE.

2012T05549SRLB2

**Cession de parts sociales et changement de gérant société OTACO-CI de constructions****Capital social : 150.000 Dinars****N.R.C : B0155572008****CF : Z/1061536**

Suivant le contrat de cession de parts sociales enregistré sous le n° M 095016 et le procès verbal enregistré sous le n°M 095013 à la recette des finances du Lac et rédigés le 19/11/2011 par Maître Mokhtar jemai Avocat, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 27 janvier 2010. il a été décidé :

1- Monsieur Mohi Eddine Chérif a cédé au nom de la société «C.I.» ses parts sociales qui sont égales à 7500 parts sociales et à 50% du capital social, à Salah Daghnsni, Khaled Mohamed et Ghaleb Mahmoud à parts égales.

2- L'abandon de co-gérance et l'adoption de la gérance moniste et la nomination de Salah Daghnsni gérant unique avec tous les pouvoirs et prérogatives à partir de ce et la résiliation de la co-gérance de Mohi Eddine Chérif.

2012T05554SRLB2

**Transfert du Siège Social****Société Kanz SARL****Société à responsabilité limitée****Au capital de : 750.000 Dinars****RC : B 0152762004****MF : 0899377Y**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22 mars 2012, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés -1er bureau -Tunis le 17 avril 2012 , sous le n°12803043 quittance n°3777 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 22/8/2012 sous le n°D0110032004 , il a été décidé de transférer le siège social de la société vers l'adresse suivante :

«23, Avenue Mongi Slim .App 4, 2045 l'Aouina à Tunis».

- L'article 4 des statuts a été mis à jour corrélativement.

2012T05558SRLB2

**Netisse Services****S.A.R.L au capital de : 5.000 dinars****Siège social : 5, rue du jeune foyer Appt n°2 Menzeh 1, 1004 Tunis****Matricule fiscal : 1029829Y**

Suivant procès -verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 9 juillet 2012, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 27 juillet 2012 (Quittance n°8373, enregistrement n°12806918), dont deux exemplaires ont été déposés en date du 27/8/2012 au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le n°D2425532007: les associés de la Société «Netisse Services sarl» ont décidé ce qui suit :

La correction d'une erreur matérielle sur l'extrait du registre de commerce due à la non -prise en considération des délibérations de l'assemblée du 4/3/2011 (enregistrement n°11800567, quittance n°8957) portant sur la modification de la dénomination sociale de la Société qui est devenue désormais «Netisse Services sarl».

La Cession de 120 parts effectuée par Monsieur Ahmed Cheikh Rouhou, Monsieur Ahmed Kaddour et Madame Zakia Marrakchi, au profit de la Société «Netisse SARL de droit Français» qui accepte lesdites parts dans les proportions suivantes :

- 100 parts sociales effectuées par Monsieur Ahmed Cheikh Rouhou au profit de la Société « Netisse SARL de droit Français».

- 10 parts sociales effectuées par Ahmed Kaddour au profit de la Société «Netisse SARL de droit Français».

- 10 parts sociales effectuées par Madame Zakia Marrakchi au profit de la Société «Netisse SARL de droit Français».

L'augmentation du capital d'un montant de deux mille cent cinquante (2.150) Dinars pour le porter de cinq mille (5.000) Dinars à sept mille cent cinquante (7.150) Dinars.

La nomination de Monsieur Adel Kassab entant que co-gérant avec les pouvoirs les plus étendus, pour gérer, administrer et représenter la Société en toutes circonstances.

La modification des articles 7. 8 et 9 des statuts.

2012T05559SRLB2

**Société Albacha Alimentation SARL****Siège social : Elmghira 3 Lot n°16 A1 Fouchana****MF : 1087691X/A/M/000**

En vertu du P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 21/8/2012 enregistré à la recette des finances de Fouchana le 23/8/2012, Quit M040275 enregistrement n°12803332 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Première Instance de Ben Arous le 25/8/2012 sous le numéro 201243421.

\* Les associés ont décidé l'acceptation de la démission de l'ancien cogérant Mr Amr Kahil et la nomination d'un deuxième nouveau cogérant Mr Amro Albacha au lieu du démissionnaire en lui accordant le Quitus pour toute la période sa de cogérance et l'autorisation du premier

gérant Mr Mhd Mazen Albacha et du nouveau cogérant la signature de tous les chèques et tous les documents bancaires sans exception.  
2012R03296SRLB2

**Société Albacha de Distribution SARL**

**Siège social : Z.I Elmghira 3 Lot n°16 A1 Fouchana**

**MF : 1169112T/PM/000**

En vertu du P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 21/8/2012 enregistré à la recette des finances de Fouchena le 23/8/2012, Quit M040279 enregistrement n°12803333 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 25/8/2012 sous le numéro 201243422.

\* Les associés ont décidé l'acceptation de la démission de l'ancien cogérant Mr Amr Kahil et la nomination d'un deuxième nouveau cogérant Mr Amro Albacha au lieu du démissionnaire en lui accordant le Quitus pour toute la période sa de cogérance et l'autorisation du premier gérant Mr Mhd Mazen Albacha et du nouveau cogérant la signature de tous les chèques et tous les documents bancaires sans exception.  
2012R03297SRLB2

**Cession de parts sociales & mise à jour des statuts**

**Société Africain Trade and Tourism Investment «ATT INVEST» Sarl**

**Capital Social : 5.000 D.T**

**Siège social : Avenue Habib Bourguiba Grombalia 8030 BP 220 Gouvernorat de Nabeul**

Suivant contrat de cession des parts sociales et du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire datés du 31 mai 2012, légalisés au consulat général de la république Tunisienne à Tripoli le 08 juin 2012 et enregistré à la recette des finances de Grombalia, le 27 juin 2012 respectivement sous les numéros 12701889 ,Quittance n°032668 et n°12701890,Quittance 032677 ,il a été décidé :

- L'approbation de la cession des parts sociales entres les associés.

- Par suite de cette cession, Les articles suivants ont été modifiés en conséquence (Article premier - Cinquième – sixième – septième – huitième –dixième - douzième).

Deux exemplaires du Contrat de cession des parts sociales et du P.V de l'assemblée générale extraordinaire ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Grombalia, le 10 août 2012 sous le n°201241725.

2012R03304SRLB2

**Désignation du commissaire aux comptes**

**ARTEMAIL**

**S.A.R.L. au capital de 320 000 D**

**Zone Industrielle 8040 Bouargoub**

**M.F : N°613900M/A/M/000**

**R.C : N°B1121561998**

Il ressort du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2012 enregistré à la recette des finances de Bouargoub le 26 juin 2012 sous le numéro 12700400 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Grombalia le 19 juillet 2012 sous le numéro 201238419, que les associés ont notamment décidé de désigner Madame Héra Ouertani commissaire aux comptes pour les exercices 2012 à 2014.

2012R03308SRLB2

**Sté Technologie Bureautique Informatique**

**SARL au capital de : 2.000,000 D**

**Siège social : Immeuble Assaadi 1002 Menzeh Tunis**

**MF : 1232509/X/E/P/001**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19/7/2012 enregistré à la recette des finances de Cité El Mehragen en date du 26/7/2012 sous le n°12804616 quittance n°M48765, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 27/8/2012 sous le D014642012 il a été décide :

La signature conjointe des cogérants n'est plus obligatoire pour représenter la société.

2012R03311SRLB2

**Nomination d'un nouveau gérant**

**Société Sahar de Carrelage «SOSAC»**

**SARL au capital social de : 10.000 DT**

**Siège social : 74, Avenue de France - 2013 Ben Arous**

**Matricule fiscal : 0896996H/A/M/000**

**Registre de commerce : B0249382004**

En vertu de PV de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société «SOSAC» -SARL- réuni en date du 14/6/2012 , enregistré à la recette des finances de Nouvelle Médina sous le 12702938 du 23/8/2012 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal Ben Arous sous le numéro D023072004 du 25/8/2012. Il a été décidé ce qui suit :

- Nomination d'un nouveau gérant :

Monsieur Ridha Ben Hassen Azaiez, propriétaire de la C.I.N n°00108604 du 26/2/1994, a été nommé gérant de la Sahar avec les pouvoirs les plus étendus.

2012R03315SRLB2

**Démission de gérant et nomination d'un autre**

**Approbation de cession de parts et mise à jour de statuts**

**JAVAYOU SARL au capital de 300 000 DT**

**20 Av. Habib Bourguiba Mornag**

Suivant AGEO en date du 25/8/2012, enregistré à RF El Yessminet sous le n°12701894 Quit 32960 le 27/8/2012, les associés déclarent :

- Approbation de cession de Zbidi Khadija et Jlassi Mohamed la totalité de parts sociales, 750 parts au profit de Ben Salem Anis et 750 parts au profit de Ben Salem Abdelkarim et 1500 parts au profit de Bouslah Khadija épouse Ben Salem avec une valeur globale de 320 MD, la mise à jour de statuts selon la loi 2000-93 du 3/11/2000. La nomination de Ben Salem Anis gérant avec le plein pouvoir suite démission de Jlassi Mohamed. Deux exemplaires du PV sont déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 27/8/2012 sous le n°D029512012.

2012R03316SRLB2

**Nomination d'un nouveau gérant****Société R.B.H équipement SARL****Société à responsabilité limitée****Siège social : 4, rue de Mosquée, Sidi Rzig**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale du 9 août 2012, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 10 août 2012, quittance n°M044504 enregistrement n°12703041 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe de tribunal de première instance de Ben Arous le 27/8/2012 sous le n°D2458097.

Les associés ont décidé à l'unanimité ce qui suit :

1) Nomination de Madame Chadhlia Bent Amer Ben Rejab veuve Mongi Jerad gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2012R03317SRLB2

---

**Société CMD Germania SARL****Société à responsabilité limitée****Siège social : 22 Rue Ibn El Moataz 2083 Cité La Gazelle - Ariana****Matricule fiscal : 1251210 L****R.C : B31106952012**

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juillet 2012, enregistrée à la recette des finances de Raoued en date du 10 août 2012 sous le n°12702751, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana, sous le n°348 en date du 16 août 2012.

Les associés décident de nommer monsieur Nizar Zgal gérant de la société au lieu de monsieur Anis Ayari.

La cession des 50 parts sociales de monsieur Anis Ayari à monsieur Nizar Zghal.

2012R03324SRLB2

---

**Société Aquila Chimie SARL****Capital : 965.000 Dinars****Siège social : 05 Rue Khiereddine Barberousse 1001 Tunis****RC : B2445272012****MF : 1237921C/A/M/000**

Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du lundi 6 août 2012, enregistrée à la recette des

finances Avenue de la Gare le 9 août 2012 sous le numéro 12804469 quittance numéro M036274, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 16 août 2012 sous le numéro D245672012. Il a été décidé ce qui suit : Ouverture d'un établissement secondaire sis à 11 bis rue du commerce, zone industrielle de Radés.

2012R03327SRLB2

---

**Nomination d'un gérant****Société «Chic Import & Export»****SARL au capital : 18000 Dinars**

Suivant P.V de l'AG. Extraordinaire des associés en date du 21/8/2012, enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 24/8/2012 sous le n°12704752, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse 2 le 25/8/2012 sous le n°201243434, il a été décidé la nomination de Mr Mahdi Ben Chédly Said gérant de la société pour une durée de 3 ans à la place de Mme Naziha Elmakni ép. Said.

2012S02177SRLB2

---

**Nomination d'un gérant****Société «Zembra de commerce» SARL****Au capital 18000 Dinars**

Suivant P.V de l'AG. Extraordinaire des associés en date du 21/8/2012, enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 24/8/2012 sous le n°12704753, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse 2 le 25/8/2012 sous le n°201243437, il a été décidé la nomination de Mr Mahdi Ben Chédly Said gérant de la société pour une durée de 3 ans à la place de Mme Naziha Elmakni ép. Said

2012S02178SRLB2

---

**Cession de parts et changement de géance****Société All Show de Production Artistique****MF : 1165483/C/N/M/000**

En vertu des procès verbaux du 23/8/2012 enregistrés à la recette des finances Kalaa Kebira le 24/8/2012

sous le n°12701183, 12101182 quittance n°24149,24153 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance à Sousse Il sous le n°201243504 le 27/8/2012. Il a été décidé ce qui suit :

Messieurs Wael ben Mohamed Hajji et Imed Ben Brahim Awled Jibril cèdent l'intégralité de leurs parts sociales qu'ils détiennent à la société à Monsieur Najib Ben Béchir Zgam et à Monsieur Jalel Ben Mohsen Abid qui est devenu le nouveau et le seul gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2012S02179SRLB2

---

**Changement du gérant****Société ruspina art et production SARL****M F : 1038630/K/A/M/000**

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15/8/2012, enregistré à la recette des finances de Monastir en date du 22/8/2012, quittance n°M027216, enregistrement n°12804137, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 25/8/2012 sous le n°201243381, il a été décidé ce qui suit :

- Acceptation de la démission de madame Lamia Kachkach et la nomination de Mr Fehmi Besbes gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2012S02180SRLB2

---

**Société Bahria Schuch International****SARL au capital de : 7.127.000 D****Siège social: Route de Monastir Sidi Abdelhamid- 4000 Sousse****RC : B2780142008****MF : 1075127/H/A/M/000**

Suivant acte de cession des parts sociales en date du 1er Mars 2012, enregistré à la recette des finances Avenue 3 Septembre Sousse le 14 Avril 2012 sous le n° 12700935, quittance n° M019870, la société Die Kranspezialisten S.A a cédé toutes leurs parts sociales qu'elle détient dans le capital social de la société Bahria-Schuch International à la société Schuch Negoce.

Et en vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 16 Avril 2012, enregistré à la recette des finances Avenue 3 Septembre Sousse, en date du 17 avril 2012 sous le n° 12700974, quittance n° M020366, il a été décidé :

- L'approbation de l'acte de cession des parts.

- La mise à jour des statuts.

Et dont deux exemplaires de l'acte de cession, de l'autorisation de cession des parts sociales, du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire et des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse (guichet unique), le 24 Juillet 2012 sous le n° D274322008.

2012S02183SRLB2

---

#### **Société "AL EMTIYEZ"**

**SARL au Capital de 20.000 DT**

**MF : 1192241N/P/M/000**

**RC : B1656232011**

En vertu du procès-verbal de l'AGE du 18/7/2012, enregistré à la recette des Finances de Mahdia le 3/8/2012 sous le n° 12702345 quittance n° M029398 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Mahdia le 8/8/2012 sous le n° D16612011, il a été décidé:

- 1- L'approbation des états financiers de cessation d'activité;
- 2- L'approbation des opérations de liquidation;
- 3- L'octroi du Quitus au liquidateur;
- 4- La clôture des opérations de liquidation.

2012S02190SRLB2

---

#### **Avis de modification d'objet social**

Suite au procès verbal de modification d'objet de la société Oxford City (RC n° B2711812012) du 14/08/2012, enregistré à la recette des finances de Sousse le 24/08/2012, enregistrement n° 12703611, quittance n° M054920, dont deux exemplaires ont été déposés auprès du tribunal de 1ère instance (API) de Sousse le, 27/08/2012. dépôt n° D27502012.

Il résulte que l'objet de la société est : le commerce de tous produits et librairie en détail.

2012S02192SRLB2

#### **Cession de parts et nomination d'un nouveau gérant**

**Société GRANULIGHT**

**SARL au capital de 50.000 Dinars**

**Siège : Zone industrielle Enfidha 4030**

**MF : 223332/N**

Suivant acte de cessions et PV en date du 07/08/2012, enregistrés à la recette des finances API à Sousse le 24/08/2012 sous le n°12102042-12802041, quittance n° M002264-002263, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de Sousse le 28/08/2012 sous le n° 278452011, il a été décidé la cession et l'approbation de la cession de toutes les parts sociales de Mr Elmahdi Nouma (150 parts) au profit de l'associé Mr Elmongi Ben Rbah 50 parts, et le nouveau associé Mr Walid Ameer 100 parts. Ce dernier devient nouveau gérant de la société à la place de Mr Elmahdi Nouma.

2012S02194SRLB2

---

#### **Société SEB Immobilière**

**SARL au capital de 400 000 DT**

**RC N° B2773142008**

**MF : 1071110FPM000**

**Siège social avenue Charles de Gaulle Hammam Sousse 4011**

Suivant procès verbal de l'assemblée ordinaire des associés en date du 24/07/2012 enregistré à la recette des finances Hammam Sousse le 02/08/2012, n° d'enregistrement 12704424, quittance n° 48573, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première Instance de Sousse le 28/08/2012 sous le n° 201243714, il résulte que :

- Ratification du retard de la réunion de l'assemblée générale.
- Lecture des rapports de gestion établis par la gérance pour l'exercice 2008, 2009 et 2010.
- Approbation du rapport de gestion établi par la gérance pour les exercices 2008, 2009 et 2010.
- Approbation des états financiers des exercices 2008, 2009 et 2010.
- Affectation des résultats.
- Quitus à la gérance.
- Pouvoirs pour formalités.

2012S02197SRLB2

#### **Cession de parts et diverses résolutions**

**Société Moulka de distribution « S.M.D »**

**SARL au capital de 28.000 Dinars**

**Siège: Rue Farhat Hached - Kalaa Kébira 4060 Sousse**

**MF : 1230372/P**

Suivant acte de cessions et PV en date du 02/08/2012, enregistrés à la recette des finances de Kalaa Kébira le 11/08/2012 sous le n°12101138 - 12701139, Quittance n° 23217-23218, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de Sousse (API) le 28/08/2012 sous le n° D27512012, il a été décidé La cession et l'approbation de la cession de toutes les parts sociales de Mr Anis Dhifallah au profit de l'associé Mr Mohamed Dhifallah, suite ce dernier devient gérant associé unique de la société qui devienne SUARL. Un quitus a été attribué à l'ancien gérant Mr Anis Dhifallah.

2012S02198SRLB2

---

#### **Constitution d'une société à responsabilité limitée**

**Société SMART DESIGN**

**Matricule Fiscal : 000MN1260923/Q**

Suivant acte sous seing privé en date du 23 juillet 2012 enregistré à la recette des finances à Sfax, route d'El Ain le 1er août 2012 reçu n° M019134, enregistrement n° 12500454, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal cantonal de Sfax le 24 août 2012 sous le n° 0814422012, une société à responsabilité limitée a été constituée ainsi qu'il suit :

Objet : Commerce en détail des meubles et ameublements et importation des accessoires y afférents et généralement le commerce des articles nécessaires pour la fabrication des meubles et les articles de décoration.

Dénomination : Société SMART DESIGN.

Siège social : Route de Lafrane km 7.5 - 3093 Merkez Ouali Sfax.

Durée : 99 années.

Capital social : deux mille dinars (2000 dinars).

Gérance : Mademoiselle Ben Ayed Sawsan a été nommée gérante avec les pouvoirs les plus étendus.

La gérante

2012X01765SRLB2

---

**Augmentation de Capital Société SAFA**

**S.A.R.L. Au capital 128.000 DT**

**Rue Abou kacem Chebbi N°2 Sfax**

**M. F. : 1112572-M-N-M-000**

**RC.: B 08130832009**

Suivant procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire daté le 24 Avril 2012, enregistré à la recette d'enregistrement des Actes des sociétés Sfax le 11 Mai 2012 sous quittance n°M002317, enregistrement n°12502190 dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de première instance de Sfax le 06 Juin 2012 sous le n° 201230629.

Il a été décidé de porter le capital social à Cent Vingt Huit mille Dinars (128.000 D) pour une augmentation en numéraire de Cent vingt mille Dinars (120.000 D) déposés au compte courant bancaire de la société avec la création de Douze Mille (12000) parts sociales.

En conséquence l'article 6 et 7 des statuts sont modifiés.

2012X01769SRLB2

---

**Renouvellement de la Gérance et du mandat du commissaire aux comptes**

**Société Chaari et Fils**

**SARL**

**Capital : 250.000 Dinars**

**Siège social : Nouveau Port de Pêche n° 45 - Sfax**

**MF : 45211 D**

**RC : B1125861997**

1) Suivant Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 08 Février 2010 enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax en date du 17 Juillet 2012 enregistrement n° 12803397, quittance n° M003629, tous les associés ont décidé ce qui suit :

- Renouvellement de la gérance à Monsieur Châari Nejah et ce à compter du 8 Février 2010 jusqu'au 31 Décembre 2012,

- Approbation de mise à jour de l'Article 12 du Statut de la société.

2) Suivant procès verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 1er décembre 2010 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 18 Juillet 2012, enregistrement n° 12803419, quittance n° M003652 et n° M003654, il est convenu ce qui suit :

- Lecture des Rapports de la Gestion et du commissaire aux comptes de l'année 2009,

- Approbation de l'Exercice année 2009.

- Affectation du Résultat de l'exercice année 2009.

- Quitus à la Gérance au titre de la gestion de l'année 2009 et des années antérieures.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes soit la Société «KBH Audit et Conseil» pour les années financières 2010, 2011 et 2012.

Deux exemplaires de chacun des deux procès verbaux sus indiqués ont été déposés au Greffe du Tribunal de première instance à Sfax le 31 Juillet 2012 sous le n° 201239870.

2012X01771SRLB2

---

**Renouvellement Mandat du Commissaire aux Comptes**

**Ets Nouri Abid Et Fils**

**E N AF-SARL**

**Capital : 100.000 Dinars**

**MF: 845882 R**

**RC : B137152003**

**Siège Social : Route de Gabès Km 10 Sfax**

Suivant Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 24 Juillet 2012 enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax en date du 1er Août 2012 enregistrement n° 12803611, quittance n° M003866, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance à Sfax le 2 Août 2012 sous le n° 201240410, il est convenu ce qui suit :

Renouvellement mandat du commissaire aux comptes soit la Société «KBH Audit et Conseil» pour les années financières 2012,2013 et 2014.

2012X01772SRLB2

---

**Renouvellement de La Gérance**

**Société Bâtiment Et Edification du Sud «Bedis » SARL**

**Capital : 55.000 D**

**MF : 418418 Q**

**R.C : B159271997**

**Siège social : rue Habib Bougatfa n° 48 El Bustan Sfax**

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 11 Juin 2006 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés à Sfax le 22 septembre 2008, enregistrement n° 08804101, quittance n° M004165, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance à Sfax le 30 juillet 2012 sous le n° 201239767, il est convenu ce qui suit :

Quitus pour le gérant de la société Monsieur Moalla Mustapha au titre de toutes les années antérieures,

Renouvellement de la gérance à Monsieur Moalla Mustapha et ce, pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus.

2012X01775SRLB2

---

**Société Travaux de Nettoyage**

**SARL au capital de 1500 dinars**

**Siège social : Route de Menzel Cheker km 13 - Sfax**

**MF : 1173145 H**

**RC : B25182932010**

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 juin 2012, enregistré à la recette des finances Habib Bourguiba - Sfax quittance n°M050328 et n° d'enregistrement 12503157, dont deux copies ont été déposées au tribunal de première instance de Sfax 2, le 31 juillet 2012 sous le n° D254992010, il a été décidé de dissoudre et liquider la société et de nommer Monsieur Mahdi Fourati comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus.

2012X01777SRLB2



**Sté Meuble El Jaouda****Sté à responsabilité limitée capital 17.000 dinars****Rte de Tunis km 7 Av. Mongi Slim n°4 Sfax****MF : 635814K/A/M/000****RC : B2521032006**

Suivant procès verbal extraordinaire du 11 Juin 2012 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 09 mars 2011 sous n° 11800985, et quittance n°M001044, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance à Sfax sous le n° D25612006 date du 24/8/2012. Il a été décidé :

- D'approuver les états financiers aux années 2009, 2010 et 2011.
- Affecter les résultats aux années antérieures du 2006 au 2012.
- De donner quitus au gérant Monsieur Drira Najmeddine.
- Sortie de l'associé Mme Mariem Maalej.
- Questions diverses.

**Vente des actions**

Suivant acte en date du 12 juin 2012 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax, sous n° 11100984 et quittance n°M001043, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance Sfax le 24/8/2012 sous n° D25612006. Mme Mariem Maalej a vendu les parts sociales les (10) actions qu'il détient dans la susdite société à Monsieur Mohamed Amine Drira.

2012B01233SRLB2

**Augmentation du capital****Société Tunisienne d'Industrie Mécanique et Plastique «SO.T.I.ME.P»****SARL au capital de 43.000 Dinars****48 Route Mahdia Avenue Bou Ali Sfax****MF : 1031891A****RC : B2593502007**

Suivant procès verbal extraordinaire daté le 24/08/2012 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 24/08/2012

quittance n° M004158 enregistrement n° 12503870, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'API de Sfax le 24/08/2012 n° D253052007.

Les associés ont décidé :

L'augmentation du capital de 30.000 D, le capital de la société devient 73.000D.

2012B01234SRLB2

**Immobilière Jamel Boukhris et Fils SARL au capital de 500 000 Dinars****Rte de Gremda km 10 Sfax****MF : 1260947Z**

Aux termes du P.V de l'A.G.E tenue le 08 août 2012, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 17 août 2012 sous le n° 12503822, quittance M004106, il a été décidé d'augmenter le capital social de 1 700 000 Dinars pour le porter de 500 000 Dinars à 2 200 000 Dinars et ce par la création de 170 000 parts de 10 dinars chacune. L'article 7 des statuts est modifié par conséquent.

Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax le 22 août 2012 sous le n° D255792012.

2012B01235SRLB2

**Société International Pro Consulting****SARL au capital de 1000 dinars****Siège social : Avenue 14 janvier Immeuble Aida A103, Sfax****RC : B25171782011****MF : 1217543/K/A/M/000**

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 24/8/2012 quittance n°M004151, enregistrement n°12803863 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax sous le n°D257402011, les associés ont décidé de modifier l'article 2 des statuts relatif à l'objet social en lui ajoutant un alinéa 2 stipulant «la société peut également exercer dans tous les domaines de formation de base et de formation continue et dans tous les domaines relatifs au développement des ressources humaines à travers la formation».

2012B01238SRLB2

**Nomination d'un gérant****Société : SADA Pêche export - SARL****Siège social : Port de pêche TABARKA**

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23/08/2012 enregistré à la recette des Finances de Tabarka du 23/8/2012 sous n° 12700942 quittance n°M017307 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance sous n°201243362 daté le 25/8/2012.

A été décidé de qui suit :

Madame Jamila Bent Hacen Zouaoui CIN n°02450980 du 15/01/1997 est nommée gérante de la société avec les pouvoirs les plus étendus au lieu de Mr Daker Hcin Ben Abderrahmen CIN 002581268 du 9/12/2012.

2012C00174SRLB2

**Société Djerba Kit**

En vertu du P.V en date du 17/08/2012 enregistré à la recette des enregistrements des actes de sociétés de Midoun Djerba le 21/08/2012 sous le numéro d'enregistrement n°12702076, quittance n° M025496 dont deux exemplaires ont été déposés auprès du greffe du tribunal de première instance de Médenine sous le n° 201243197 le 24/08/2012. Il a été décidé :

Acceptation et appropriation du contrat de cession des parts sociales.

Nomination de Mr Wattier Pascal nouveau gérant et Mr Mohamed Mizouni cogérant de la société.

2012M00730SRLB2

**Société Faiscaux et Câblage Electriques****Société à responsabilité limitée (S.A.R.L)****Totalement exportatrice au capital de 10.000 Dinars****Siège social : 79, Avenue Khemaies Omayya 8021 Béni Khaled****RC : B0739122011****MF : 1089841H/A/M/000**

Par assemblée générale extraordinaire en date du 18 juillet 2012, dont le P.V a été enregistré à

la recette des finances Béni Khaled le 06 août 2012 sous le n° 12700863, quittance n° M014342, dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Grombalia le 17/08/2012 sous le n° 201242715. L'assemblée réunie décide ce qui suit :

- L'augmentation du capital social de la société à hauteur de 10 000 Dinars pour passer de 10 000 DT à 20 000 DT.

- Changement du siège social de la société :

Nouveau siège : Avenue Khemaies Omayya, 8021 Béni Khaled.

2012N01200SRLB2

---

### **Société Nesma de production artistique SARL**

Suivant PV du 23/08/2012 enregistré à la recette des finances de Dar Chaabane le 25/08/2012, dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Nabeul le 28/08/2012 sous n° 201243705 :

La nomination de Mr Mohedine Ben Abdallah gérant de la société à partir du 23/08/2012.

2012N01204SRLB2

---

### **Avis**

Dans le cadre du dossier du procès verbal, tenue le mercredi 08/08/2012 à 11h du matin au siège de la société et signer à la municipalité Al Menzeh gouvernorat de Tunis et tenue à la recette des finances de Béja, quittance n° M037885.

On a décidé comme suit : - Vente de 30 parts de la société Nada production à Monsieur: Trabelsi Hsan (C.I.N : 08725184) et comme suit il sera ce dernier partenaire à coté de Mademoiselle : Elhorchani Narimen à la société. (MF1012562/D).

- Nomination de Monsieur Kaki Saber (C.I.N 09105396) nouveau gérant.

2012J00160SRLB2

---

### **Mise à jour du statut**

#### **Société Univertechno**

**Capital social : 5000 Dinars**

Suivant acte sous seing privé du 02/04/2012 enregistré à la recette des finances de Khawarizmi de Kairouan

sous le numéro M032903 du quittance n° 012502662 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Kairouan, le 24/08/2012 sous le n° 201243236 a été changé les données suivantes :

- Changement de l'activité principale par l'activité diverse tout en ajoutant une troisième.

- Les équipements des audiences et optiques.

- Dénomination d'un gérant Baderddine Mouwalhi avec pouvoir absolu.

- Changement de la forme juridique de la société du SUARL à SARL.

- Cession de toute les parts sociales par l'associé unique à Mr Baderddine Mouwilhi au de 90% et Hichem Mouwilhi au taux de 10% du capital social.

2012H00215SRLB2

---

### **Nomination d'un nouveau gérant**

#### **Société EI AMEL Conditionnement des fruits et légumes**

**Siège social: Rue 18 Janvier 1952 Ras Jebel**

**MF: 7182/D**

Suivant un PV d'assemblée générale extraordinaire du 4/5/2012 enregistré à la recette des finances de Ras Jebel le 25 Août 2012 sous le numéro 12702090 quittance n°M024805, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Bizerte le 25/8/2011 sous le n°201243461.

Il a été décidé:

Nomination de Monsieur Adel Ben Mahmed Attia gérant unique de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2012W00283SRLB2

---

### **Société Delta Agricole SARL en Liquidation**

**Siege social : 25, rue Mongi Slim - Bizerte**

**Matricule Fiscal : 1121818R/N/M/000**

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 08 mai 2012 enregistré à la recette des finances Tarek Ibn Zied, le 09 août 2012 sous le n° 12704763, dont

deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Bizerte en date du 10 août 2012 sous le n° 201241823, il a été décidé d'approuver le rapport de clôture des travaux de liquidation et la radiation de son registre de commerce.

2012W00287SRLB2

---

### **Société EL AMRA**

**Capital : 5000 Dinars**

**Construction et armatures façonnées pour béton**

**Cité Zarrouk n° 2 Mateur - Bizerte**

**Tél/Fax : 72 466 827**

**MF : 111666/D/A/M/000**

Par P.V du 1/8/2012 enregistré à la recette des finances Mateur quittance n°27672 le 04/08/2012, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe au tribunal de première instance de Bizerte le 09/08/2012 sous n° 201241604, il a été convenu ce qui suit Madame Lamia Mimouni remplace Mr Bedi Nourddine comme gérante de la société El Amra.

2012W00288SRLB2

---

### **Elargissement d'activité**

#### **Société D.A.S**

Suivant Procès Verbal en date du 22/8/2012, enregistré à la recette des finances de Ksibet el Mediouni en date du 22/8/2012 sous le n° 12800705, Quittance n° M015789, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 27/8/2012 sous le n° D154642012.

Il a été décidé :

De passer de commerce en détail au commerce en gros.

2012P00887SRLB2

---

### **«Société almaha de commerce et distribution»**

**Matricule Fiscal : 1251271AAM000**

Suivant procès verbal extraordinaire enregistré à la recette des finances de Sidi Bouzid le 09 août 2012, n° d'enregistrement 12703801, n° de quittance M043080, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de

Sidi Bouzid le 25 août 2012 sous le n° D1812202012. Il a été décidé de nommer Monsieur Sabeur Bargougui gérant de la société au lieu de Monsieur Mohamed Sghaier Bargougui.  
2012Y00183SRLB2

---

**STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE**

**P.V**

**Société des Travaux et Matériels SUARL**

**Route de Sousse Km 4 Mégrine**

**Capital social : Six cent mille dinars**

**M.F : 1207895CAM000**

**R.C : B02127712011**

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances de Mégrine le 23/8/2012 sous le n°12503157 quittance n°M045713, dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Ben Arous le 28/8/2012 sous le n° D0220942011, il a été décidé ce qui suit :

L'augmentation du capital de la société à six cent mille dinars (600.000 dinars).

2012R03314SRUB2

---

**Cession de parts**

Par P.V daté du 30/4/2012 enregistré à Akouda le 11/5/2012 (reçu n°8527 enreg N°12500500) et deux actes de cession ssp datés du 30/4/2012 enregistrés à Akouda le 11/5/2012 (reçu n° 8468 et 8469 enreg n°12100492 et 12100493) dont deux copies déposées au tribunal de 1ère instance de Sousse sous le n° D27802005 les nommés Houssein Et Haifa Ben Alaya ont cédé toutes les parts leurs revenant dans la société «SOFTEX» SARL MF 911120/B/A/M/000 siège social rue Ali Iadhari Akouda au nommé Fathi Frigui.

Toutes oppositions éventuelles seront reçues au siège de la société susnommée.

2012S02182SRUB2

**Nomination d'un Commissaire aux Comptes**

**Société SPIL**

**SUARL au Capital 16.718,000 DT**

**Siège : rue de la République-Hammam Sousse 4011**

**MF : 8456361D**

Suivant PV en date du 30/7/2012, enregistré à la recette des finances d'Hammam Sousse le 7/8/2012, sous n°12704511, quittance n° 49134, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère Instance de Sousse 2 le 17/8/2012 sous N° D9400703, l'associé unique a décidé la nomination du Cabinet Orga Audit en tant que commissaires aux comptes et ce pour les exercices 2010 2011 et 2012.

2012S02188SRUB2

---

**Augmentation du Capital**

**Société Slim de Commerce S. S. C SUARL**

**CAPITAL: 10.000 D**

**MF : 859645 C**

**RC : B081462004**

**Siège social : 14, rue Alexandre Dumas Sfax**

Suivant procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 août 2012 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés à Sfax en date du 17 Août 2012 enregistrement n° 12503819, quittance n° M004100, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de première instance à Sfax le 17 Août 2012 sous le n° 201242671, il est convenu ce qui suit :

Augmentation du capital de la société de 10.000 dinars à 20.000 dinars et ce, par la création de 100 parts sociales de 100 dinars chacune soit en totalité 10.000 dinars en espèces.

Modification de l'article premier et sept du statut de la société.

2012X01776SRUB2

---

**Avis**

**Société : ZARZIS KITE**

**Siège social : Cité Beniftalel, Souihel Zarzis 4170**

En vertu du P.V en date du 26/07/2012 enregistré à la recette

d'enregistrement des actes des sociétés de Zarzis sous le n° 12701345, quittance n° M032169 du 26/07/2012, dont deux exemplaires ont été déposés auprès du greffe du tribunal du 1ère instance de Médenine sous le n° 201242434 le 16/08/2012. Il a été décidé :

- La cession de 49 parts sociales soit 49% du capital social de la société Zarzis Kite à Monsieur Péter Kursteiner.

- La transformation de la société en une société à responsabilité limitée conformément à l'article 157 du code des sociétés commerciales.

- Le renouvellement de la nomination de Monsieur Rabia Knis en qualité de gérant de la société pour trois ans.

2012M00735SRUB2

---

**Société Omega Engineering and Service Solution SUARL en Liquidation**

**Siège social : Menjem Ghazela - Bizerte**

**Matricule Fiscal : 1184988F/A/M/000**

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 08 mai 2012 enregistré à la recette des finances de Mateur, le 31 mai 2012 sous le n° 12501515, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Bizerte en date du 10 août 2012 sous le n° 201241824, il a été décidé d'approuver le rapport de clôture des travaux de liquidation et la radiation de son registre de commerce.

2012W00286SRUB2

---

**Sté MOKNI DECOR**

**MF : 12105691/Q/A/M**

Suivant un acte enregistré à la recette des finances de Monastir sous le n°M022661, n° d'enregistrement 12803352, ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir sous le n° B15148272011. La société a changé de SARL en SUARL.

2012P00888SRUB2

## AUTRES SOCIETES

### Société Café Kairouan

Avenue Habib Bourguiba -  
Kairouan

Identifiant fiscal : 4274T

Le cinq septembre deux mille onze et à dix heures du matin, une assemblée générale extraordinaire a eu lieu pour examiner l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a chargé le gérant d'arrêter les comptes une fois chaque mois et fournir les pièces comptables établissant les entrées et sorties de fonds, soumettre aux actionnaires les états pour lui délivrer quitus écrit et signé par les associés. Les actionnaires qui insistent sur le fait que le gérant est tenu de tenir des factures justifiant les dépenses et soulignent que les dépenses non consignées dans une facture ne seront pas prises en considération et donc nulles et dans ce cas le gérant subira toute conséquence.

Le gérant a consenti à la décision des associés.

La séance a été levée à midi.

2012S02185SODB2

---

## FONDS DE COMMERCE

### Ventes de fonds de commerce

#### Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la Marsa en date du 17/8/2012 quittance n°75100, enregistrement n°12204744 Mohamed Ennouri vend et cède la totalité du fonds de commerce sis au n°3 rue Mami la Marsa à Ahmed Hassan Ferjeni demeurant au 13 rue Hédi Saidi la Marsa. La publicité a été faite dans le journal «Echourouk» le 24/8/2012. Les oppositions se feront à l'adresse du fonds du commerce sus-indiquée dans les délais légaux.

2012T05537FCCC2

---

#### Vente d'un fonds de commerce

Que par acte sous seing privé en date du 26/4/2012 et enregistré à la recette des finances de Jerba en date du 02/5/2012 sous le n°12201357, Monsieur Abderazek Younsi a vendu à Madame Jamila Rihane ép. Bouchadakh et Monsieur Jamel Bouchadakh et Monsieur Néjib Bouchadakh et Monsieur Nour Eddine Bouchadakh et Monsieur Ridha Bouchadakh le fonds de commerce sis à Souk Erabâa, Houmt Souk - Jerba.

Cette insertion a paru au journal "Achourouk" le 20/5/2012.

Les oppositions se font entre les mains de Monsieur Abderazek Younsi à son adresse sis à Souk Erabâa, Houmt Souk- Jerba, dans un délai de 20 jours à partir de la date de l'insertion de cette publicité au JORT.

2012T05541FCCC2

---

#### Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Grombalia le 3/8/2012 (n°12202192/ quitt.M038081) Mr. Harreg Abdel Waheb titulaire de la C.I.N. n°05726524 demeurant à Djerba a vendu à Mr. Bouabidi Amor titulaire de la C.I.N. n°09100877 la totalité du fonds de commerce due à l'exploitation du local sis à l'av. La Paix Grombalia, en tant qu'épicerie de fruits secs. Les oppositions doivent être déposées au bureau de Maître Saadi Ali titulaire de la C.I.N. n°01825699 sis à l'av. Habib Bourguiba, Grombalia, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au J.O.R. T et au quotidien «Echourouk» du 25/8/2012.

2012T05551FCCC2

---

#### Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié rédigé par Maître Habib Bousallaa et Maître Mouldi Lifi enregistré à la recette des finances d'Hammam -Lif le 11/4/2012 de quittance : M016133 enregistrement 12000814 Monsieur Mohammed Ben Sassi Ben Mefeh Akremi donne tout le fonds de commerce de sis au 42 rue Charles

Nicole Hammam-Lif à son fils monsieur Ali Salim Ben Mohammed Ben Sassi Akremi. Les oppositions doivent être déposées Chez Monsieur Ali salim Ben Mohammed ben Sassi Akremi au 2 Rue Erriadh cité Ennoshah Hammam-Lif dans un délai de 20 jour à partir de la parution au Journal Officiel.

2012R03299FCCC2

---

#### Vente d'un Fonds de Commerce

Suivant acte SSP enregistré le 27/8/2012 quittance n°M057532 enregistrement 12202534, Sté Groupe Habib services, MF 1251561H a vendu à Mr Mohamed Salah Guinnichi (CIN n°04259813 délivrée le 24/05/1999) une partie précise du fonds de commerce sis au 45 Rue Eljezira Tunis, près l'immeuble n°43- dont le domaine est la vente de tous produits et tous commerce.

Les oppositions sont adressées dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT, chez l'avocat Maître Mohamed Zairi 64 Rue Beb Jdid Bureau n°1 Tunis 1008.

Cet avis a été publié au journal Attounissia et le Quotidien le 30/8/2012.

2012R03331FCCC2

---

#### Vente d'un Fonds de Commerce

Suivant acte SSP enregistré le 27/8/2012 quittance n°M057534 enregistrement 12202535, Sté Groupe Habib services, MF 1251561H a vendu à Mr Mohamed Salah Guinnichi (CIN n°042598 13 délivrée le 24/5/1999) une partie précise du fonds de commerce sis au 45, rue Eljezira Tunis, - près la porte principale de l'immeuble n°45 qui passe au 1er et 2ème étage - dont le domaine est la vente de tous produits et tous commerce.

Les oppositions sont adressées dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT, chez l'avocat Maître Mohamed Zairi 64, rue Beb Jdid Bureau n°1 Tunis 1008.

Cet avis a été publié au journal Attounissia et le Quotidien le 30/8/2012.

2012R03332FCCC2

### **Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé signé a la municipalité Sousse le 1/8/2012; enregistré à la recette des finances d'Akouda le 9/8/2012 sous le n°12200892 reçu n° M14033 la Société SIM GSM Plus matricule fiscal A/982399 a cédé à Mr Mohamed Ben Ahmed Ben Fraj Boukadida CIN 0°05598253 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné en la vente des services (Tunisiana), sis à l'avenue la République Akouda.

Cette annonce a été publiée au quotidien Tunisien «Assabah» et «Le Temps» parue en date du 11/8/2012, les oppositions doivent être faites dans les vingtaines suivant la parution du présent extrait, entre les mains de l'avocat Maître Nabil Ousleti , sis à l'avenue 3 août - place Trocadéro Sousse.

2012S02187FCCC2

### **Vente d'un fonds de commerce**

Suivant l'acte sous seing privé en date du 17/07/2012, enregistré à la recette des finances rue 3 septembre 1934 Sousse quittance M039909, n°d'enregistrement 12202131 en date du 16/08/2012, Madame Zekia shili CIN n° 07528668 domiciliée au 82, rue El Eshrak Bir Echoubek Sousse a vendu à Madame Leila Douzi CIN n° 05576467 domiciliée à rue 3042 cité El Ghodrane Sousse, tout le fonds de commerce avec ses éléments incorporels et ses éléments corporels pour la vente de produits alimentaires en détaille situé au 37 route de Monastir Sousse.

Les oppositions seront adressées dans les vingt jours à compter de la parution de cet avis au JORT, entre les mains de l'acheteur : Leila douzi au 37 route de Monastir Sousse.

Cet avis a été publié au journal «Alchourouk» du 28/08/2012.

2012S02193FCCC2

### **Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé daté du 23/8/2012 et enregistré à la recette de Sakiet Ezzit le 23/8/2012 sous le n° 12201558, quittance n°M032329 Mohamed Bayouhd demeurant à

Bareket Essahal Hamamet Nabeul a vendu au Sieur Mohamed Essaleh la totalité du fonds de commerce destiné à la vente de fast food (Restaurant assalem) sis à Route de Tunis km 5 Sfax avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font chez Maître Chaabouni Afifa avenue Hédi Chaker n° 30 Sakiet Ezzit sfax dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis.

La publication est faite aussi au journal «Essabeh» du 26 Août 2012.

2012X01766FCCC2

### **Vente d'un fonds de commerce**

En vertu de l'acte de vente du fonds de commerce, établi par Maître Abid cheref Khelifa, avocat près la cour de cassation en date du 22/08/2012, acte enregistré à la recette des finances de Siliana le 23/08/2012 sous le n° 12200493, quittance n° M 003031.

Madame Leila Bent Aberahmene Slimen ép. Mohsen Hsin, titulaire de la CIN n° 044600558, demeurant cité Albasatine Siliana, a vendu et cédé à Mme Nadia Bent Ali Ben Youssef Zerzri ép Samir Elfdha, titulaire de la CIN n° 07049857, demeurant cité le lycee, la totalité du fonds de commerce exploité au marché municipal de la ville de Siliana, portant le n° 35 bis, consistant en la vente de tabac et allumettes, d'une superficie totale de 9.30m2.

La réception des oppositions se fera à l'adresse élue par les deux parties a savoir dans le cabinet de Maître Abid Charef Khélifa, avocat près la cour de cassation, 25 av. de la République dans les vingt jours de publication de cet avis au J.O.R.T, sinon le droit d'opposition sera déchu.

Cet avis est publié au journal quotidien « Al Chourouk » du 24/08/2012 et publié au journal quotidien «Le quotidien» du 24/08/2012.

2012L00077FCCC2

### **Vente d'un fonds de commerce**

Suivant un acte sous seing privé datant du 17/08/2012 et enregistré à la recette des finances de Midoun Djerba en date du 23/08/2012 sous le

n° 12202350, quittance n° M050469, Monsieur Hédi Lakhdhar et Monsieur Hédi Ben Youssef ont vendu à Monsieur Walid Bouyeshk, la totalité du fonds de commerce d'un café de première catégorie dénommé « Café les arcades» exploité dans le local sis à l'immeuble de Arouay situé au croisement de la rue de Sidi Abbès et Abdelhamid Kadhi Houmet Souk Djerba.

Les oppositions auront lieu au cabinet de Maître Halloumi Nadia sis à l'avenue Salah Ben Youssef Midoun 4116 Djerba durant les 20 jours qui suivent la publication au J.O.R.T de cet avis qui a été publié au journal «Chourouk » en date du 26/08/2012.

2012M00733FCCC2

### **Vente d'un fonds commerce**

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Béja 01/08/2012 sous le n° 12203827 quittance n° M0329882, Madame Dalila Bent Ali Ben Ahmed Massoudi CIN n° 02161977 a vendu à Monsieur Fawzi Ben Ahmed Ben Khthri Aaloui CIN 02281990 ses parts (la moitié du fonds de commerce) dans le fonds de commerce destinés a la vente des gâteaux sis à rue Khayr El Din Béja avec tous ses éléments matériels et incorporels.

Les oppositions doivent être remise entre les mains de maître Chrif Intissar avocate sis l'immeuble Bouzayen rue Habib Bourguiba Béja dans un délai de 20 jours de la date de publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cet avis a été publié au journal «Echourouk» en date du 02 août 2012.

2012J00159FCCC2

### **Cession d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé légalisé à la municipalité de Kairouan le 13-07-2012 et enregistré à la recette des finances de Kairouan sous le n° 1220309 Souad Feydi a cédé tout le fonds de commerce utilisé pour les prestations de service sociales, collectives et personnelles et situé à Av. Beit El Hikma la Mansoura

Kairouan à Meher Jbali et Mohmed Guirfela. Les contestations seront recevables durant le délai de 20 jours à compter de la publication de cet avis dans le J.O.R.T. Le dit avis a fait l'objet d'une publicité au quotidien « El Chourouk », le 21 juillet 2012.

2012H00216FCCC2

### **Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 4/8/2012, enregistré le 8/8/2012 à la recette d'enregistrement de Bizerte quittance n° M 055747 n° d'enregistrement 12204737 Mohamed el Hédi Ben Youssef Ben Elaarbi Almia domicilié Cité Ras el Ain Route panoramique La corniche Rawebi Bizerte a vendu à Mme Jemila Bent Mohamed Ben Ahmed Almia domiciliée à La route panoramique La corniche Rawebi Bizerte et Melle Ihsèn Ben Mohamed el Hédi Ben Youssef Almia domiciliée La Corniche Rawebi Bizerte, la totalité du fonds de commerce dont l'activité est l'équipement des hôtels et des restaurants et la vente des matériaux de jardins.

Toute opposition doit être déposée auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce citée ci-dessus dans un délai de 20 jours de la publication de présente au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 17/8/2012.

2012W00284FCCC2

### **Location gérance libre**

#### **Location d'un fonds de commerce**

Par acte enregistré à Beb Suika le 8/8/2012 quittance M37773 enregistrement 12202170 hamza Kasraoui loue à Bilel Kasraoui la totalité du fonds de commerce sis au 1 place Beb Suika entrée Halfaouine et exploité pour la réparation et vente des portables et dérivés. cette location gérance a été publiée au journal Chourouk du 25/8/2012 et le quotidien du 25/8/2012, les oppositions doivent être faites au domicile du locataire dans un délai de 20 jours dès la publication de cette location au JORT.

2012T05522FCCC3

### **Location de gérance libre d'un fonds de commerce**

Suivant contrat rédigé par maître Derouiche Abdelkarim avocat auprès de la cour de cassation sis à l'avenue de la république n° 15 Hammamet, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 27/9/2011 reçu n° M064974, n° d'enregistrement n°11303444 la société touristique Marilla Sté anonyme enregistré au registre commerce sous le n°1151061997 B, Z touristique Hammamet MF 1425143AM000 a loué en gérance libre à Sté Aphrodite Société Sarl enregistré au registre commerce du tribunal du Tunis sous le n°D0160072010, ayant siège au village touristique La Goulette la totalité du fonds du commerce sis à la l'hôtel Marilla sise à la zone touristique Yasmine Hammamet qui a pour objet un centre de remise en forme ,massage, hammam ,fitness club ,et salon de coiffure pour une durée de cinq ans (5) commençant le 1/4/2011 pour un loyer de cent vingt mille Dinars (120.000.000) par année, annonce publiée au journal Assabah et Le Temps le 28/8/2012 n PM079781.

2012R03303FCCC3

#### **Location d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue Abou Kacem Echebbi Sfax le 22 août 2012 quittance n° M067501 et n° 067510 n° d'enregistrement 12301834, Mme Souad Makni, titulaire de la C.I.N n°01082131, demeurant à l'avenue de la liberté n° 92 Echihiya Sfax a loué à monsieur Kais Ben Mahmoud Errahmani Ben Hamed, titulaire de la C.I.N n°05292949, demeurant à la route de Gabès km 9 cité Tyna Sfax, la totalité du fonds de commerce d'exploitation d'un centre public de communication, exploité dans le local situé à l'angle des rues Léopold Senghor et Dak Hammarshold Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels pour une durée d'une année commençant le 1er août 2012.

Le présent avis a été publié au journal le quotidien le 28/08/2012

2012X01779FCCC3

### **Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé daté du 10 août 2012, enregistré à la recette des finances de Nabeul, avenue Taieb El M'Hiri le 11 août 2012, sous le n° 12204910, quittance n° M075515, la société Easy COM. MF : 0934013YAM000, dont le siège est au 190, avenue Habib Bourguiba Nabeul, a vendu à Monsieur Anis Ben Fehri Ben Mahmoud Chrif CIN n° 06253701, la totalité du fonds de commerce constitué d'un local sis à l'avenue 192, Habib Bourguiba Nabeul et destiné à l'exercice de commerce. Toute opposition éventuelle devra être faite auprès du cessionnaire, dans un délai ne dépassant pas vingt jours à compter de la date de la parution du présent au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2012N01203FCCC3

## **ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS**

### **Constitutions**

#### **Création d'une association**

Nom : CML TUNISIA

Sujet : association de santé et de bienfaisance

Objectifs :

1- Permettre aux patients tunisiens atteints de leucémie plus du droit d'accès aux meilleurs services médicaux.

2- L'amélioration du niveau des services nationaux de santé spécialisée dans le traitement de la leucémie.

3- Communiquer avec les associations et organisations internationales pour échanger les expériences et pour surmonter les difficultés en face des patients atteints de leucémie en Tunisie et à l'étranger.

4- Défendre les intérêts communs des patients atteints de leucémie et consacrer la coopération et la solidarité entre ses membres.

5- Encourager le développement et l'amélioration de la législation, des politiques et des règlements relatifs aux droits des patients atteints de la LMC.

Siège social : Immeuble Alkhalil deuxième étage bureau 124 Slimane Alkahlia Manouba 2010.

2012T05539APSF1

---

#### **Fondation d'association**

Nom de l'association :

Association Jalloula pour la Culture et la Science

Les objectifs :

Organiser des manifestations culturelles et scientifiques, organiser les excursions de type culturel et scientifique, réhabiliter la zone archéologique de Ain Jeloula

Siège :

Comité directeur :

Mourad Thabti, président.

Ali Ben Rabah Nasri, Secrétaire général.

Sahbi Msakni, trésorier

Dépôt légal : lettre recommandée avec accusée de réception n°8943377003 du 28 Juin 2012 envoyée au service du secrétaire générale du gouvernement La Kasba.

2012T05542APSF1

---

#### **Constitution d'une association**

Nom de l'association : Association de coordination pour la riposte aux Fléaux sanitaires - country coordination Mechanism - CCM - Tunisie

Catégorie : Scientifique

L'adresse : au rez de chaussée de la villa n°1 rue Hechmi Mekki, El Menzah 5 Ariana

Membres fondateurs :

Mr Mohamed Ridha Kamoun : Président de l'association

Mr Mohamed Chakroun : Vice président de l'association

Mme Hédia Chaouachi : Secrétaire générale

Mme Hanen Tiouiri Benaissa : Vice secrétaire générale

Mr Mohamed Ridha Baklouti : Trésorier

Objet de l'association :

- L'élaboration des projets et des stratégies concernant la riposte aux fléaux sanitaires surtout concernant le sida, la tuberculose et le paludisme

- La coordination entre les associations et le gouvernement pour élaborer les stratégies qui pourraient limiter ces fléaux sanitaires dans la société tunisienne

- L'assistance et l'encadrement des associations tunisiennes œuvrant dans les domaines de sida, la tuberculose et le paludisme

- faire des activités, des campagnes de sensibilisation et des sessions de formation dans le cadre de la loi pour limiter la propagation de ces fléaux sanitaires.

- Relever les défis de la riposte au sida, à la tuberculose et au paludisme sur le plan national et régional et proposer des solutions en respectant les stratégies nationales dans ce cadre.

2012T05548APSF1

---

#### **Fondation d'une association**

Dénomination : jeunes sans frontière.

Siège : Maison d'organisation Jdaida.

Accusé de réception N° RR851357694TN le 8 août 2012.

Objectif : Soutien des enfants et des nécessiteux et promouvoir des personnes à besoin spécifique, secours et formation en secourisme.

Président : Mohamed Zied Aouini.

Secrétaire général : Wissem Romdhani

Trésorier : Mohamed Rabii Haouas.

2012T05553APSF1

---

#### **Constitution d'une association**

Dénomination : Association Balsam de l'infirmier.

Siège : 23 rue la justice, La Manouba.

Catégorie : Sociale et culturelle.

Objectifs : Développement des sciences infirmières, activités sociales et culturelles pour les citoyens.

Président d'honneur : Mr Khaled Khouatmi.

Président : Melle Jihène Ghouili.

Secrétaire général : Mr Habib Khedhiri.

Trésorier : Mr Khaled Anouar.

2012R03298APSF1

---

#### **Constitution d'une association**

Dénomination : ARTCOM (art et communication)

Siège principal : 36, rue Ali Behlaouane 2015 la Goulette – Tunis.

Secondaire: Haut de la colline de Takrouna Enfida ville – Sousse -

Catégorie : Association culturelle, artistique et loisirs

Buts :

- Organisation des relations entre les artistes plasticiens et les institutions officielles et privées et ses semblables en Tunisie et à l'étranger.

- Organisation d'exposition d'art plastique et de manifestations culturelles dans les domaines du théâtre, de la musique et du cinéma etc ....

- Organisation de stages de formation d'excursions et d'ateliers libres.

Le comité de direction

- Le président : Sadok Gmach.

- Le secrétaire général : Jawida Guiga.

Le trésorier : Nebiha Guiga.

2012R03305APSF1

---

#### **Constitution d'une association**

Dénomination : Arrahma Al Khayriya (Clémence Bienfaisance).

Siège : Henchir Haddada – Sejnane 7010.

Objet : Développement du bien commun et des valeurs de compassion et de solidarité.

Forme : Non lucrative.

Membre :

Secrétaire général :

Raouf Sahbani.

Mohsen Sahbani.

Moncef Sahbani.

2012R03312APSF1

### **Constitution d'une association**

Nom de l'association : Centre de recherches et de réhabilitation des victimes de la torture - Mission de Tunisie.

Objet : Recherches sur les causes et les effets de la torture, réhabilitation des victimes et prévention de la torture.

Adresse : 26 Rue d'Angleterre – 3ème étage bur 304 Tunis.

Chef de la mission : Mme Lamia Louise Chehabi Madson.

2012R03321APSF1

---

### **Fondation d'une association**

Conformément au décret n° 88 de l'année 2011 s'est constituée une association nommée : L'association tunisienne des parents d'élèves.

Objectifs : éducatif, culturel et social.

Adresse de siège social : 1, bis avenue 14 Janvier 2011 - Ben Arous.

Membres : Latrach Bassem - Hammami Leila - Drine Ali.

2012R03322APSF1

---

### **Constitution d'une association**

Dénomination : Association Tunisienne de promotion du Karaté Traditionnel.

Siège social : 9, rue 10251 Ouardia 3 Tunis.

Classification : Sportive.

Président : Ben Hassine Mohamed Selim.

Secrétaire général : Dardouri Mohamed.

Trésorier : Mohamed Nebil Ameur.

Directeur technique : Faouzi Belarbi

Objectifs :

- La présentation du karaté en tant qu'art martial.

- Montrer la différence entre le Karaté traditionnel et le karaté sportif.

- Promouvoir le karaté traditionnel.

- Organiser des stages techniques formateurs.

2012R03345APSF1

### **Création d'une association**

Dénomination : Association des hommes d'affaires et des industries de Kairouan «Haika»

Catégorie : De développement

But : contribuer dans le domaine de développement et promouvoir l'investissement dans la région

Siège : Av. de l'environnement- Route de Tunis 3129 - Kairouan

N° et Date de déclaration : RR884120007TN du 17/5/2012

Président : Mr Jamel Chakroun

Secrétaire Général : Mr Anis Oueslati

Trésorier : Mr Lotfi Ben Nawa.

2012S02170APSF1

---

### **Création d'une association**

Dénomination : Association Sportive Féminine des Arts Martiaux - Spécialité Tackwondo.

Catégorie : Educative et sportive.

Siège : Maison des jeunes de Sousse.

N° et Date de la déclaration : n° RR91 4646 213TN du 10/08/2012.

Président : Mme Karoui Mouna ép, Denguezli.

Vice Président : Mme Ben Nasr Yamina ép. Azouzi.

Secrétaire Général : Mr Turki Hassen.

Trésorier : Mr Njim Khélifa.

2012S02176APSF1

---

### **Création d'une Association**

Dénomination : «Errahma »

Catégorie : de développement

But : Entretien de la cimetière et de sa propreté.

Entretien des mosquées et prendre soins

L'aide sociale pour les nécessiteux

Contribuer à la maintenance de l'école et de son développement

Entourer des personnes handicapées.

Siège: Le Grand Mosquée à Sidi Ameur 5061

N° et Date de déclaration : RR9031 06098TN du 19/7/2012.

Président: Mr Hédi Ghali.

Secrétaire Général: Mr Mounir Limam.

Trésorier: Mr Nouredine ATIG.

2012S02184APSF1

---

### **Avis**

Nom : Amicale des Agents du Groupe Chimique Tunisien à Skhira

Objectif : Organisation de l'activité culturelle social touristique et sportif pour le personnel du Groupe Chimique Tunisien à Skhira

Adresse : Centre Socio-Culturel du Groupe Chimique Tunisien à Skhira.

N° du PV : 6268

2012X01770APSF1

---

### **Constitution d'une association**

Nom : Association Centre arabe Afrique pour les droits humains

Ses objectifs : droits de l'homme

Siège social : 9 cité El Fateh Menzel Bourguiba

Président de l'Assemblée : Radhia Dridi.

2012E00414APSF1

---

### **Constitution d'association**

Suivant procès verbal constats sous le n° 53356 du 29 juin 2012 établie par le maître Mohamed Salah Kmiri huissier notaire et suite à la lettre recommandée a accusée de réception n°RR 904600177 en date du 3 juillet 2012 une association a été constituée :

Dénomination de l'association : Réseau des associations de Jendouba.

Objectifs :

• Contribuer au développement local et régional et national.

• Soutien et de sensibilisation pour les questions concernant les femmes, les enfants et ceux qui n'ont pas et des besoins particuliers.

• Travailler sur la concrétisation et la réalisation des objectifs de la révolution et de nourrir effort pour résister à la corruption et à y faire face avec tous les moyens légaux pour poursuivre et symboles en faisant les tribunaux et les organes juridiques compétents réseau.



• Chercher à lier la pertinence et de consolider les relations de jumelage et avec les sociétés nationales et les organisations étrangères et internationales actives dans le domaine humanitaire, scientifique, juridique et associations de la diaspora tunisienne communauté.

Catégories : réseau universelle.

Siège : 21, rue Khmais Alhajri.

Comité de direction :

- Président : Abidi Imed.

- Vice président : Ayadi Saida.

- Secrétaire général : Daboussi Mohsen.

- Trésorier : Balali Nabil.

2012C00170APSF1

---

### Constitution d'une association

Suivant procès verbal constat sous le n° 3152 du 6/8/2012 établi par le maître Moncef Riabi Huissier notaire et suite à la lettre recommandée avec accusé de réception n° RR900170826TN en date du 7/8/2012 une association de développement agricole a été constituée :

- Nom de l'association : Ettoumouh.

- Objectifs : Formation et encadrement pour l'aide à la création de sources de revenus dans le domaine agricole et agro industriel en respectant les composantes environnement et égalité de genre.

- Catégorie : association de développement.

- Siège : Errmila - Fernana - Jendouba.

- Comité de la direction :

- Président : Chokri Gazouani.

- Secrétaire général : Asia Jemaai.

- Trésorier : Walid Jemaai.

2012C00173APSF1

---

### Constitution d'une association

Suivant procès verbal de constat n° 2039 en date 17/07/2012 établi par le maître Chrif Bouzid huissier notaire et suite à la lettre recommandée en date du 24/07/2012 sous n° RR909936663 TN au secrétaire générale du gouvernement après l'expiration du délai, une association générale a été constitué :

Nom de l'association : Association Hakkouna.

Adresse: Immeuble elbaraka premier étage rue Alassouti Médenine

Objectif:

\* Défense de droit de chômeurs au travail pour la participation au développement.

\* Coordination et échange des expériences avec les organisations ayant des intérêts communes pour trouver des solutions à ces problèmes.

Président : Houcine Ben Ali Elghoul.

Secrétaire générale : Hanene Bent Mohamed Laarydh.

Trésorier : Houda Bent Ali Fathi Naji.

Nombre des membres : 07 membres.

2012M00734APSF1

---

### Constitution d'une association

Dénomination : Amoureux de la vieille ville de Béja

Catégorie : association de caractère général

Siège social : Sidi Bou Téfaha Béja

Objectif :

- Maintenir la vieille ville propre

- Entretien des sites archéologique.

- Mise en place d'activités culturelles et festives Faites des activités sociales et religieuses.

Les membres :

- Président : M Youssef Nwichi

- Secrétaire général : Mr Kalai Hatem

- Trésorier : M Mouhamed Ali Zouabi.

2012J00161APSF1

---

### Constitution d'une association

Nom de l'association : Association des jeunes de mosquée Kairouan

Siège social : immeuble Bouhaha Taksim Ben Fredj cité Okba route Haffouz Kairouan

Objectifs : prendre des mosquées de jeunes scientifiques et éthiques.

2012H00212APSF1

---

### Constitution d'une association

- Nom : Association Tunisienne de Protection de l'Environnement et Promotion de l'Emploi " ATPEPRO"

- Siège : Rue Khmais Alouini 3100 Kairouan

- Objet : Environnement développement

- Objectifs : Développement durable et protection de l'environnement appui de la citoyennet active et clubs de l'environnement appui à l'économie de l'eau et l'énergie.

Contribution au recyclage, Formation des jeunes et appui à leurs initiatives de d'agence de projets. Réalisation de projets pilotes et de coopération en qualité d'agence d'exécution. Renforcement des activités génératrices de revenus. Création de Centres et Forums thématiques de développement. Formation Citoyennete et démocratie échanges d'expériences et des jeunes avec des organisations de l' espace méditerranéen.

Déclaration accusé de réception du secrétariat général du Gouvernement RR883958412TN du 2/08/2012.

Président Mahdouani Sayed

2012H00213APSF1

---

### Constitution d'une association

Le dimanche 20 mai 2012, une assemblée a en lieu au centre d'élevage et d'équitation de Raccada Kairouan, pour constituer une association et désigner les membres du club «Okba Equitation»

• Nom de l'association : Club Okba d'équitation de Kairouan.

• Objet : Association sportive (équitation).

Objectifs :

• Révalorisation de l'équitation.

• Formation et encadrement des jeunes.

• Développement de compétence et capacité physiques et techniques.

• Accès aux hauts stades du civisme.

Siège : 03 rue Abi Hassen Gabsi Jardins familiaux - Ouled Farhane Kairouan 3140.

Membres :

• Président: Mohamed Allani

• Secrétaire général : Mohamed Adel Louhichi

• Trésorier général : Ali Ghammadh.

2012H00214APSF1

### Constitution d'une association

Association : El Karama

Objectif : Travail social

Adresse : Mahassen Nebeur El Kef 7110

Reçu de transport : n° 517 date 29/06/2012

Direction :

- Président : Mouhamed Ali Yahyaoui.

- Secrétaire général : Mouhamed EL Mouldi Yahyaoui.

- Caissier : El Amin Gani.

Membres :

- Aouidi Ali

- Mouhamed Ali Abidi

Signature

Président de l'association

2012F00078APSF1

### Constitution d'une association

Nom : Association El Ihsen

Catégorie : Charité de nature générale

Objet :

- la construction et l'entretien des mosquées et des écoles.

- Contribuer à la mise à disposition d'une vie décente pour les pauvres et les nécessiteux, y compris les aliments, et des boissons et des vêtements, de la santé et de l'éducation, le mariage et l'emploi.

- Aider les associations sociales et éducatives .

- Aider les victimes à cause de catastrophes naturelles et autres.

Siège social : charité Association El Ihsen, 9121 Souk Jdid - Sidi Bouzid.

Adresse : 9121 Souk Jdid Sidi Bouzid.

Comité :

Président : Moktar Ben Ahmed Zein Ben Ali Kahli.

Secrétaire général : Dahbiya Bent Alayech Ghnimi.

2012Y00182APSF1

### Constitution d'une association

• Nom : Douz arts et métiers.

• Type : Culturel artistique.

• Objectifs : La création des espaces pour les artistes et les artisans.

- L'organisation des foires et marketing des produits artisanales.

- Siège social : rue de la Poste Douz 4260.

- Bulletin de dépôt n° : RR861566618, le 09/01/2012.

La structure administrative :

• Le président : Jamel Ben Abderrahmane.

• Le secrétaire général : Amel Abdedhafer.

• Le secrétaire financier : Hana Ben Ibrahim.

2012O00105APSF1

### Création d'une association

Nom : Amicale du personnel du commissariat culturelle de Kebili

Type : Amicale

Objectifs : faire des activités sociales, culturelles, Sportifs qui réalise et assure la bonne relation entre ses partis

Bulletin de dépôt N° : 885358420 le 22/6/2012

La Structure Administrative :

Le président : Mr Mohamed Mayahi Sassi

Le secrétaire général : Mr Amer Ben Salem

Le secrétaire financier : Mr Lassad Chaabene.

2012O00106APSF1

### Avis

Catégorie : Bienfaisance de secours et à caractère sociale

Siège : Cité Ennakhil 2223 Tozeur

Objectif : Organiser des activités de bienfaisance de secours et à caractère social

Comité directrice :

• Président de l'association : Ben Abdelmoumen Lakdher

• Vice Président : Aliba Hassen

• Secrétaire général : Aliba Hassen

• Assistant S.G : Bel Haj Ahmed

• Trésorier : Kardous Belgacem

• Assistant trésorier : Bel Haj Omran

• Comptable : Ben Salem Khalifa

• Responsable des projets : Mhajba Mounir

• 4 membres : Présidents des comités

• Membres conseiller : Ben Slimen Slimen

• Nombre des membres fondateurs : 13.  
2012100095APSF1

## ACTES JUDICIAIRES

### Ventes aux enchères publiques

#### Vente aux enchères publiques d'un immeuble immatriculé

**Cabinet Maître Fathia Baccouche Bahri**

**Avocat à la Cour de Cassation**

**2, rue El Koufa Tunis 1000**

**Tèl 71 256 217 - 22 599 920**

Demandeurs : 1) Hanani 2) Ahmed 3) Dorra 4) Houda Nazli 5) Alia 6) Mohamed Riadh 7) Mohamed Khalil fils et filles de Mahmoud Fethi Ben Chedly Okby, copropriétaires et héritiers de leur père et de leur sœur Nehida Okby 8). Houda Dhahak. 9) Mohamed Taha 10) Mohamed Talel, les trois derniers héritiers de Mohamed Aziz Okby, tous les demandeurs sont domiciliés au cabinet de leur avocate Maître Fathia Baccouche Bahri au 2, rue El Koufa Tunis 1000.

Défendeurs : 1) Mohamed Boujemaa 2) Maurice Caliga 3) Chérif Okby 4) Ahmed El Fandri 5) Henri Sissolana 6) Paul Boufissi, tous domiciliés à la zone Industrielle Bir El Kassaa Ben Arous.

Avocat poursuivant : Maître Fathia Baccouche Bahri avocat à la Cour de Cassation domiciliée au 2, rue El Koufa Tunis.

Immeuble objet de la vente : Il s'agit d'un immeuble immatriculé objet du titre foncier n° 46996 Ben Arous dénommé «Société des clous modernes» sis à la Zone Industrielle Bir El Kassaa Ben Arous à côté de la route n°36 Tunis Naassen consistant en un terrain à vocation industriel d'une superficie de 4593 m<sup>2</sup> sur lequel

est édifié une usine de fabrication de clous d'une superficie de 1037 m<sup>2</sup> couvert des feuilles de rôles, actuellement en location à la société Siemens le contrat de location prend fin le 14 Août 2012 et la locataire quitte les lieux le 31/12/2012.

La mise à prix : la mise à prix de l'immeuble en question est fixée à 226.855,000 dinars, outre les frais en sus qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : Mercredi 3 octobre 2012 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées auprès du Tribunal de Première Instance de Ben Arous Chouchet Radés Ben Arous

Visite de l'immeuble tous les jours.

2012T05506VEPA1

---

### **Vente d'un immeuble**

**Etude Maître Chetoui Amor**

**Avocat à la cour**

**6, Rue d'Allemagne Tunis 1000**

**Tel : 71 329 848**

**Fax : 71 326 427**

Le créancier saisissant : Lotfi Ataallah, Commerçant, domicilié au bureau de son avocat Maître Chetoui Amor, 6 Rue d'Allemagne - Tunis 1000

Le débiteur saisi : Sofiane Saddam

Domicile 8 Rue Haroun Rachid - cité Erriadh - Korba

L'avocat poursuivant : Chetoui Amor, 6 Rue d'Allemagne - Tunis

Procès verbal de commandement saisi exécutoire immobilière n°6703 du 24/5/2012 par l'huissier de justice de Korba Maître Rafii Bouslama

Identification de l'immeuble : 7 parts indivis de l'immeuble immatriculé n°27573 Ben Arous dénommé «Bellevue Hammam-lif» de la totalité du titre comprenant 16 parts situé au Rue Moktar Atia n°3 (descente de la montagne) Hammam-lif Gouvernorat de Ben Arous, d'une superficie totale de 1244 m<sup>2</sup> comprenant un bâtiment de 3 étages indépendants à vocation d'habitation sous forme de 3 estrades.

Le 1er comprend un garage, un appartement de 3 pièces, salon, cuisine, salle de bain et un bloc sanitaire superficie 120 m<sup>2</sup>

Le 2ème comprend un appartement de 2 pièces, cuisine, wc, salle de bain superficie 260

Le 3ème un rez de chaussée comprenant une chambre, salon et un 1er étage de 3 chambres et un studio de 2 chambres, cuisine et un bloc sanitaire d'une superficie de 240 m<sup>2</sup>.

Mise à prix : 182 035 dinars

Date et lieu de l'adjudication : le 26/9/2012 à 9 heures et ce qui suit à la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de Ben Arous.

Celui qui voudra acheter peut visiter l'immeuble à tous les horaires administratifs par prise de contact avec l'avocat Maître Chetoui Amor (tel: 25 312 331).

2012T05544VEPA1

---

### **Vente aux enchères publiques**

**Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen**

**Avocat près la cour de cassation**

**6 Rue d'Iraq 1002 Tunis**

**Tel : 71.797.400 / 71.795.633**

1- Créancier Poursuivant : La Banque Tuniso-Libyenne dénommée auparavant Ex "Banque Tuniso-Libyenne de Développement et de Commerce Extérieur" société anonyme représentée par son président directeur général inscrite au registre de commerce du tribunal de première instance de Tunis sous le n°B197871996 demeurant avenue Kheireddine Pacha n°25 Montplaisir Tunis agissant en qualité de créancier hypothécaire élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat près la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant

2/- Débiteur saisi : Société Internationale de Confection Larnaout SICOL SARL, inscrite au registre de commerce de Grombalia sous le n°B1101621997 ayant le Matricule Fiscal n° 023461B, demeurant à l'Avenue Ali Belhawene 8090 Kélibia - Tunisie. En qualité de débiteur principal hypothéquant

3/- Désignation de l'immeuble saisi : il s'agit d'un immeuble non immatriculé sis rue de Lybie Kelibia Nabeul, il est d'une superficie de 327 m<sup>2</sup> sur lequel

est édifié un immeuble de trois étages d'une superficie couverte de 1176 m<sup>2</sup>, construit en béton et en briques avec des matériaux de gamme moyenne

4/- La Mise à prix : de la totalité de l'immeuble saisi est fixée à 934.488.150 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience

5/- Date et lieu de la vente : La vente de la totalité de l'immeuble objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Nabeul sis à la ville de Nabeul le Jeudi 4 octobre 2012 (4/10/2012) à partir de 9 heures du matin.

• Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

• Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

• Pour les étrangers, ceux-ci doivent se prévaloir de l'autorisation du gouverneur de la région.

• Le cahier des charges peut être consulté au greffe du tribunal compétent ou bien au cabinet de l'avocat poursuivant.

2012T05545VEPA1

---

### **Vente aux enchères publiques d'un fonds de commerce**

Le Maître Mohsen Aouissaoui, Huissier de justice 78, Rue Monji Slim Tunis (71573319) annonce par le jugement n°1545 rendu par le tribunal de première instance de Tunis 2 le 28/11/2011 au profit de Monsieur Abdelkrim Ben Brahim, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels du siège vendant l'aluminium sis au n° 26 rue 4229 cité Ezzouhour 4 Tunis (on ignore son registre de commerce) avec une mise à prix de (4300d) quatre mille trois cent dinars.

Date et lieu de vente : Mercredi 12 septembre 2012 à 10H du matin au siège du fonds du commerce.

La vente bénéficiera au plus offrant qui désire visiter le fonds et ses éléments à compter de 8h du matin du jour même.

Pour plus d'information, tout intéressé peut contacter l'huissier de justice chargé de la vente à son étude ci-dessus indiquée pendant l'horaire administratif.

Remarque : la participation à la vente ne peut avoir qu'après la consignation de la somme de quatre cent trente dinars (430d) en espèces ou par chèque certifié auprès de l'huissier de justice.

L'adjudication ne bénéficiera qu'à celui qui a avancé le prix et les frais en espèces ou par chèque, certifié.

Le présent avis sera publié au journal «Echourouk».

2012T05546VEPA1

---

### **Vente immobilière aux enchères publiques**

**Cabinet de Maître M'hamed Amri**

**Avocat à la cassation**

**8, rue d'Alexandrie 1001 Tunis**

**tél/fax : 71 254 329**

Créancier poursuivant : Banque franco-tunisienne S. A. représentée par son directeur général et dont le siège social est à Tunis Cité Ennessim rue 8365 Montplaisir 1002 Tunis Belvédère inscrite au registre de Commerce de Tunis sous le n°B1111931996.

Avocat poursuivant : Maître M'hamed Amri, Avocat à la Cassation, 8 rue d'Alexandrie - 1001 Tunis.

Date et lieu de la vente : Tribunal de 1ère instance de Bizerte, chambre des criées, le 25 septembre 2012 à partir de 09H.

Partie saisie et objet des poursuites : Mohamed Chefai Ben Laroussi Ben Chafei Bennouri, titulaire de la CIN n°02315197, demeurant au 23 rue Balma, Mateur, gouvernorat de Bizerte pris en sa qualité de débiteur principal.

L'immeuble objet de la saisie : Il s'agit de la propriété agricole dénommée (Lassaad) objet du titre foncier n°38610 Bizerte, située à Séria, délégation de Ghezala, gouvernorat de Bizerte, divisée en 711442 parts, délimitée au Nord par les parcelles n° 1, 2, 3, et 4, à l'Est par la route moyenne n°58 et au Sud et à l'Ouest par la parcelle n°24.

Mise à prix : 355.761.000 (trois cent cinquante cinq mille sept cent soixante et un dinars) outre les frais de procédure à taxer par le tribunal le jour de l'audience.

La visite du bien objet de la vente peut se faire tous les jours. Tout enchérisseur éventuel doit, sous peine de nullité, consigner le tiers de la mise à prix avant la date de l'audience ou présenter à cette dernière un chèque certifié. Les non-résidents doivent obtenir l'autorisation préalable des autorités compétentes.

2012T05556VEPA1

---

### **Vente aux enchères publiques**

Le 24/09/2012 à 8h30min aura lieu la vente de l'immeuble sus indiqué à la salle des criées au tribunal de 1ère instance de Mahdia.

Poursuivant : Sté Khemir et ses frères RC n°133691998B représentée par la Sté GAC recouvrement siège social rue Tahar Sfar immeuble Barka bureau n° 12.

Partie saisie : Abdelhamid Zgarni CIN n° 03818968 du 29/06/1994 cité 23 mars Ksour Essaf Mahdia.

La vente indiquée aura lieu suivant un jugement rendu par le tribunal de 1ère instance de Mahdia n°23/12 du 25/02/2012 notifiée par huissier notaire à Mahdia maître Adel Barka suivant PV n°7271 du 15/03/2012.

Immeuble mis en vente : la totalité d'un terrain de 499m2 contenant une villa de 165m2 et un garage de 32m2.

Mise à prix : Le prix est fixé à la somme de cent vingt neuf mille huit cent dinars (129.800.000 D) en expertise effectuée par Mr Noureddine Bayyoudh place de l'indépendance Ksour Essaf.

Pour tout renseignement s'adresser au greffe de 1ère instance de Mahdia ou à l'étude de l'avocat poursuivant maître Wifak Ben Halima sise à Sousse rue Tahar Sfar immeuble El Barka.

L'immeuble à vendre peut être visitée chaque jour

Chaque participant à cette vente doit consigner le 1/3 de la mise à prix et par l'intermédiaire d'un avocat.

L'avocat poursuivant : Maître Wifak Ben Halima sise à Sousse rue Tahar Sfar immeuble El Barka.

2012S02195VEPA1

---

## **Avis aux créanciers**

### **Ordonnance d'ouverture des procédures de règlement judiciaire Tribunal de première instance de Sfax 2**

**N° de l'affaire : 23 Règlement Judiciaire**

**Date de l'ordonnance : 16/07/2012**

Nous Riadh Jemel, délégué du président de première instance de Sfax 2.

- Vu la demande présentée par Maître Néjib Feki agissant au nom de sa mandante Société Lama d'exportation et tendant à ouvrir les procédures de règlement judiciaire en sa faveur et de la soumettre à une période de contrôle et après le correspondance adressée à la commission de suivi des entreprises économiques qui a rendu une décision de rejet de soumettre la demanderesse au règlement judiciaire du fait qu' elle est en état de cessation de paiement et ce en date du 30/05/2012.

- Vu les pièces du dossier.

- Vu les dispositions de l'article 22 et articles suivants de la loi de sauvegarde des entreprises qui traversent des difficultés économiques.

Décidons :

- D'ordonner la détermination des procédures de règlement judiciaire relatif à la société Lama d'exportation, d'ouvrir une période de contrôle, de transmettre le dossier au juge de l'entreprise du présent tribunal pour contrôler les procédures, de nommer l'expert Adel Sellami comme administrateur judiciaire et de le charger d'établir un programme de sauvegarde qui sera transmis au juge de l'entreprise dans un délai maximum de trois mois.

- D'interdire à l'entreprise bénéficiaire du règlement judiciaire de céder ses biens immobiliers et son matériel nécessaire pour l'exercice de son activité au cours de la période de contrôle, de mentionner cette

interdiction au registre de commerce et aux titres de propriété relatifs aux fonds immatriculés.

- D'ordonner de surseoir à toute poursuite ou acte d'exécution tendant au paiement des créances antérieures ou de restitution de meubles ou de biens immobiliers pour défaut de règlement des dettes à l'exception des poursuites et des opérations d'exécution tendant au remboursement des droits des ouvriers et qui ne peuvent être exécutés qu'en vertu d'une ordonnance.

- Dit que mention sera faite de cette ordonnance au registre de commerce de la demanderesse du règlement, de remettre une copie à la commission de suivi des établissements et de la publier au journal officiel.

- D'ordonner la demanderesse du règlement de payer une avance de 500 dinars sur les honoraires de l'administrateur judiciaire.

2012X01785VEPA2

---

## CONVOICATIONS

### Sociétés anonymes

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 2012**

**BINA CORP**

**S.A au capital de : 72.180.000 DT**

**Siège social : Rue 8002, Espace Tunis Bloc H 3ème étage,**

**Montplaisir, 1073 - Tunis**

**RC : B 2424352008**

**MF : 1046405ZAM000**

Conformément à l'article 32 2ème paragraphe des statuts, Messieurs les actionnaires de la société BINA CORP sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra le samedi 15 septembre 2012 à 9 heures aux bureaux sis à rue du Lac Annecy, Lot 101, Berges du Lac, 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation de la cession d'actions détenues par la société BINA CORP dans le capital de la société Carthage Cement.

- Questions diverses.

L'actionnaire Majoritaire

Bina Holding

2012R03318SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

**Apptiv-IT**

**Société anonyme**

**Au capital de 1.723.000 DT**

**Siège social : Technopôle de Sousse**

**RC : B277772012**

**MF : 1229630X/A/M/000**

Messieurs les actionnaires de la société «Apptiv-IT» sont invités à assister aux travaux de l'assemblée générale extraordinaire de notre société qui se tiendra le vendredi 21 septembre 2012, à 9 heures, au siège social de la «Biat Capital Risque» sis à l'Angle rue Turkana & rue Malawi, Les Berges du Lac 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation de capital par rapport en nature

2- Pouvoirs en vue de formalités

Les actionnaires pourront, soit assister personnellement aux travaux de l'assemblée, soit se faire représenter par tout actionnaire ou autre mandataire moyennant pouvoir.

Tous les documents concernant les assemblées générales sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social.

Pour le conseil d'administration

Le directeur général

Mr Mohamed Tahar Jarboui

2012S02186SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la société tunisienne de traitement de surface**

**Société anonyme**

**Au capital de 1 977 000 dinars**

**Siège social : 4, rue Imam Sahnoun, Cité Ezzahra, Sousse 4000**

**M.F : 1167955Y**

**R.C : 27160932010**

Messieurs les actionnaires de la société Tunisienne de Traitement de Surface

SA, sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 14 septembre 2012 à 10 heures au siège social de la société en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard enregistré dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2011.

2. Lecture des états financiers, du rapport de gestion pour l'année 2011 et des rapports du commissaire aux comptes pour le même exercice.

3. Approbation des états financiers et du rapport du conseil arrêtés au 31/12/2011.

4. Approbation s'il y a lieu des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Affectation s'il y a lieu des résultats.

Le Conseil d'Administration

2012S02196SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire**

**Société Polyclinique El Alya**

**Sté Anonyme au Capital de 5.800.000 Dinars**

**Siège Social : Route El Ain Km2. 5 Sfax**

**RC: B18412003**

**MF: 825575 XAM/000**

Messieurs les actionnaires de la Société polyclinique El Alya société anonyme au capital de 5.800.000 dinars, ayant son siège social à la route El Ain km 2.5 Sfax, sont convoqués à se réunir en assemblée générale extraordinaire le 20 septembre 2012 à 11h30 au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation du capital de la société en vue de réaliser le programme de l'extension de la polyclinique.

2- Modification corrélative des statuts.

3- Questions diverses.

Messieurs les actionnaires sont avisés que les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège sociale de la société.

P/le Président d'administration

2012X01778SANB3

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société Tourisme Balnéaire et Saharien «T.B.S»**

**Société Anonyme au capital de 21700 000 DT**

**Registre de Commerce : B182191996**

**Matricule Fiscal : 42867 GAM 000**

**Siège social : Colisée Saula Escalier D - Tunis**

essieurs les actionnaires de la société Tourisme Balnéaire et Saharien sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mercredi 19 septembre 2012 à 10h à l'hôtel Yasmine Beach, Bd de la Promenade Yasmine Hammamet 8050 Hammamet.

L'assemblée générale ordinaire va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du retard apporté à la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2009.
- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes relatifs aux dits exercices.
- Examen et approbation des comptes annuels relatifs à l'exercice 2009 et des conventions visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales.
- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de la même période.
- Renouvellement du mandat du commissaire aux Comptes pour les exercices 2010, 2011 et 2012.
- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.
- Questions diverses.

2012N01202SANB3

**Avis de convocation AGE**

**Duravit Tunisia**

**Société Anonyme au capital de 10.933.000 Dinars,**

**Siège social : App 2 Immeuble Molka Bloc A Les jardins du Lac - Lac II - 1053 Tunis**

**RC : B 136952001 Tunis**

**MF : 765706E**

Messieurs les actionnaires de la société Duravit Tunisia sont

convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 21 septembre 2012 à l'usine de Zarzouna Bizerte Boulevard de l'environnement à 11h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation par l'assemblée générale extraordinaire du rapport préalable du conseil d'Administration relatif à l'augmentation du capital de la société.
- Approbation par l'assemblée générale extraordinaire du rapport spécial à établir par le commissaire aux comptes de la société sur l'augmentation de capital projetée avec suppression des droits préférentiels de souscription.
- Augmentation de capital de la société Duravit avec suppression des droits préférentiels de souscription au profit de la société Duravit AG.
- Adoption d'une résolution de principe de réduction du capital sous condition suspensive de réalisation de l'augmentation de capital sus-visés et ce à l'effet d'absorber partiellement les pertes antérieures de Duravit Tunisia.
- Délégation de pouvoirs par l'assemblée générale extraordinaire au conseil d'administration pour réaliser l'augmentation de capital et en fixer les modalités définitives conformément à l'article 294 du code des sociétés commerciales ainsi que pour convoquer ultérieurement l'assemblée générale extraordinaire devant statuer sur la réduction du capital et charger le Commissaire aux comptes d'établir le rapport prévu à l'article 307 code des sociétés commerciales.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires à l'usine Duravit Tunisia sis à Zarzouna Bizerte.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2012W00289SANB3

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Plastique, Injection et Peinture**

**Société Horchani de Transformation de Plastique**

**S.A au capital de 3.045,000 TND**

**Société Horchani de transformation de plastique Mora Tunisie (SHTP MORA Tunisie)**

**Société anonyme au capital de : 3.207.000,000 dinars**

**Siège social : zone industrielle Zriba Hammam 1152**

**RC : B2436562008**

**MF : 1053007/F/A/M/000**

Messieurs les associés de la SHTP MORA Tunisie sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire qui se tiendra à l'alternat le mercredi 05 septembre 2012 à 9h00 du matin à son siège social, sis à la zone industrielle Zriba Hammam, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A.G.O

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'activité de la société durant l'année 2008, 2009 et 2010.

- Approbation des états financiers et des bilans de l'exercice clos au 31/12/2008, au 31/12/2009 et au 31/12/2010.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes, pour l'exercice 2010, 2011, 2012.

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités et la mise à jour des statuts de la société.

PV du Conseil d'Administration

2012U00111SANB3

**Sociétés à responsabilité limitée**

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 25/09/2012**

**Société des services agricoles**

**EL BARAKA**

**de collecte de lait**

**Avenue Mohamed V - Sidi Bouzid**

**RC : B183761999**

Monsieurs :

Les associés de la société des services Agricoles El Baraka de

collecte du lait sont invités à l'assemblée extraordinaire qui tiendra le mardi 25 septembre 2012 à midi au siège social Avenue Mohamed V, Sidi Bouzid à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un gérant 2013, 2015.  
2012Y00180SRLB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 25/09/2012**

**Société des services agricoles**

**EL BARAKA**

**De collecte de lait**

**Avenue Mohamed V - Sidi Bouzid**

**RC : B183761999**

Messieurs :

Nous avons l'honneur par la présente vous invitez à l'assemblée générale ordinaire de la société des services Agricoles El Baraka de collecte du lait qui se tiendra le mardi 25 septembre 2012 à 11 heures au siège social, avenue Mohamed V - Sidi Bouzid à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour :

- Entériner le retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire 2009, 2010 et 2011.

- Lecture des rapport général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2009, 2010 et 2011.

- Approbation des états financiers des exercices 2009, 2010 et 2011.

- Quitus au gérant pour sa gestion des exercices 2009, 2010 et 2011.

- Affectation des résultats.

2012Y00181SRLB3

---

## **ACTES ADMINISTRATIFS**

### **Avis au public**

**MINISTERE DE L'INDUSTRIE**

**Direction de la Sécurité**

**LK/DS. 613**

**Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes**

**Articles 293 à 324 du code de travail**

**Décret n° 2687 du 9 octobre 2006**

Le public est informé que Monsieur Serban Cantacuzene agissant pour le

compte de la société Air Liquide Tunisie dont le siège social est situé au rue des entrepreneurs à la zone industrielles Charguia 2 Tunis a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie sous le n°134 en date du 30 Avril 2012 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une usine de fabrication d'acétylène et de stockage et conditionnement des gaz industriels sise rue de la chimie à la zone industrielle Ben Arous et ce conformément aux plans annexés à la demande sus-visée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Ben Arous ou le Président de la délégation spéciale de la Municipalité de Ben Arous ou le Directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

---

Le public est informé que Monsieur Rachid Ben Jaàbella Ekrimi domicilié à Bir lehfay- Sidi Bouzid a présenté une demande enregistrée au Direction Régionale du Commerce de Sidi Bouzid sous le n°886 en date du 30 Juin 2012 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de trituration d'huile d'olive, situé à Route nationale 03 Km 030/271 Délégation Bir Lehfay du gouvernorat de Sidi Bouzid, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sidi Bouzid et la Délégation de Bir Lehfay.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le gouverneur de Sidi Bouzid dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que Monsieur Noureddine Ben Ayed agissant pour le compte du Comptoir Tunisien de Batiment «COTUB» dont le siège social est situé à la route de Tunis, Km 0.5 à Sfax a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie sous le n°101 en date du 11 Avril 2012 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en un dépôt des matériaux de construction et de bois sise au cité Chaker, Borj Touil à Raoued et ce conformément aux plans annexés à la demande sus-visée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur d'Ariana ou le Président de la délégation spéciale de la Municipalité de Raoued ou le Directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

---

Le public est informé que Madame Svetlana Essaidi agissante pour le compte de la société les Grands Ateliers du Nord dont le siège social est situé à la zone industrielle de Grombalia a présentée une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie sous le n°117 en date du 18 Avril 2012 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une usine de fabrication des panneaux à fibres de bois «MDF» sise à l'adresse indiquée ci-dessus et ce conformément aux plans annexés à la demande sus-visée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Nabeul ou le Président de la délégation spéciale de

la Municipalité de Grombalia ou le Directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

---

Le public est informé que Monsieur Ahmed Sghir agissant pour le compte de la Société Tunisienne d'Email dont le siège social est situé à la route de Sfax à Menzel Hayet Gouvernorat de Monastir a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie sous le n°135 en date du 02 mai 2012 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une usine de fabrication de porcelaine située à la zone industrielle de Souassi Gouvernorat de Mahdia et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Mahdia ou le Président de la délégation spéciale de la Municipalité de Souassi ou le Directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

---

## **DIVERS**

### **Rectificatifs**

#### **Rectificatif**

Rectificatif à l'annonce n° 2012 M00671SRLB2 parue au J.O.R.T n° 93 en date 04/08/2012 page 5131 (Arab).  
Au lieu de : «il a été décidé une augmentation du capital social en

numéraire de 135 000.000 dinars pour passe de 15 000.000 dinars à 15 000.000 dinars».

Lire : «il a été décidé une augmentation du capital social en numéraire de 135 000.000 dinars pour passe de 15 000.000 dinars à 150 000.000 dinars».

Et le reste demeure sans changement.

2012M00736RECZ9

---

#### **Rectificatif**

Annonce n°2012T04767SANB2 parue au JORT n°84 du 14/7/2012 page (4700)

Lire :

Messieurs Riadh Ouaja et Mourad Ouaja.

Au lieu de :

Messieurs Riadh Ouaja et Mouran Ouaja.